

Marches du vendredi

L'Intérieur exige «le respect des procédures légales»

P. 2

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

ETHIQUE DANS L'ADMINISTRATION ET L'ENTREPRISE PUBLIQUE

Crever l'abcès



Le Premier ministre estime que pour restaurer la confiance chez le citoyen indispensable au développement économique, il faut absolument améliorer la relation service public-citoyen. Rappelant «la priorité du programme du Président de la République qui a consacré un volet à la moralisation de la vie publique et au renforcement de la bonne gouvernance.» Page 3



LES HARRAGA ALGÉRIENS PRÉFÈRENT LES CÔTES ESPAGNOLES

30 embarcations interceptées en 48 heures

Des centaines de jeunes algériens continuent de fuir le pays en empruntant des embarcations pour rejoindre les côtes espagnoles. Page 5

DES CHOSES ET D'AUTRES DE LA CULTURE

Quel projet ? Pour quelle société ?

Tout le monde parle culture mais rares sont ceux qui savent ce que c'est au juste. Y compris parmi ceux réputés les plus éclectiques sinon les plus cultivés...Alors la culture serait-elle tout le contraire de l'inculture ou la culture revue et corrigée ? Page 8

3 MATCHS AMICAUX POUR L'EN EN JUIN

Le Mali et la Tunisie, deux bons sparring-partners pour les Verts

Le match contre le Mali se jouera à Blida, le 6 juin à 20h45, et le derby maghrébin contre les voisins tunisiens le 11 juin à Tunis. Page 14

UNE GRÈVE DE TROIS JOURS ENTAMÉE HIER DANS LA MAJORITÉ DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les syndicats défient Djerad

Quatorze syndicats composant l'Intersyndicale de l'Éducation ont entamé depuis hier une grève de trois jours sur l'ensemble des paliers (primaire, moyen, secondaire) pour faire valoir leurs revendications socioprofessionnelles. Page 4



IL PRÉPARE SON 6^E CONGRÈS ORDINAIRE DANS LA SÉRÉNITÉ

Le FFS veut faire peau neuve

Le sixième congrès ordinaire du Front des forces socialistes (FFS), se prépare dans la sérénité, bien que certaines voix mécontentes peinent à faire le poids. Après avoir laissé mis de côté la question des élections législatives anticipées, en se prononçant le 3 avril dernier, pour « la non-participation », le plus vieux parti de l'opposition, s'est vite penché sur la préparation du congrès ordinaire qui se veut « rassembleur ».



Ce rendez-vous fixé par l'Instance présidentielle (IP), pour la dernière semaine du mois de septembre, revêt une importance capitale pour le parti qui a traversé une crise sans précédent et qui a failli l'emporter. Avec une certaine «sérénité» retrouvée, les préparatifs du congrès avancent dans la bonne voie. Première étape de ce processus, l'installation de la Commission de préparation du congrès national (CPCN), composée de 27 membres.

Le week-end dernier, trois fédérations du FFS, Tizi Ouzou, Béjaïa et Bouira en l'occurrence, ont organisé des rencontres consacrées à l'élection d'un membre chacune, au sein de la CPCN. A Tizi Ouzou, c'est le maire de

la commune Timizart, Lounes Djouadi, qui a été élu, à Bejaïa, c'est Nacer Hebache, élu APC à Ait Smail qui l'a emporté, tandis qu'à Bouira, c'est le fédéral Aziz Rachedi, qui a été choisi parmi 5 candidats. En attendant l'élection de six autres membres dans d'autres fédérations, ce tiers s'ajoutera au tiers déjà élu par le conseil national (Mohamed Klai-

leche, Mehenni Haddadou, Abdennour Derguini, Azedine Bouabdellah, Rachid Chabati, Nordine Berkaine, Ahmed Sili, Hamid Hamoudi et Hakim Kridi). Le troisième tiers sera composé des membres de la Direction nationale. A cinq mois de ce rendez-vous, retardé par la crise qu'a traversée le parti durant les trois dernières années, le FFS

veut asseoir les conditions de sa réussite. Le débat au sein des structures est relancé, l'école politique Ali Mecili a rouvert ses portes et le siège national a renoué avec les activités s'ouvrant aux acteurs politiques, aux syndicats et activistes. Une ambiance d'un parti qui vit de l'intérieur, mais qui, faut-il l'admettre, a pratiquement déserté – par ses responsables non pas ses militants – le terrain. Les responsables du FFS ont brillé par leur absence lors d'importantes occasions, telles que les marches du deuxième anniversaire du Hirak, celles du 20 avril et la marche suivie de rencontre à Kherrata, le 8 mai courant. Cette sérénité cache pourtant, estiment certains cadres du parti, une main de fer et un verrouillage avec lesquels l'actuelle direction tient les rênes du FFS et se compte se renouveler le bail à l'occasion du 6e congrès ordinaire. « Le parti n'a jamais été aussi fermé au moment de la révolte généralisée du peuple », estime Hamou Didouche, ancien député du FFS, actuellement membre du Conseil national. Pour lui, la manière avec laquelle se prépare le congrès ordinaire, « dans l'opacité totale », illustrée notamment par « une restructuration partielle, à la carte, apolitique, par des notes et instructions au lieu de la feuille de route statutaire », renseigne, explique-t-il, « sur la grave destinée réservée au FFS ». Didouche a appelé, dans une tribune publiée sur les réseaux sociaux, les militants à s'organiser « pour sauver et protéger le parti ». « Nous devrions aller à un congrès rassembleur, fondateur, mais surtout politique en rapport avec la conjoncture », soutient-il, suggérant « le changement immédiat » du 1er secrétaire national Youcef Aouchiche, et « le retrait » de l'Instance présidentielle.

Aïssa M.

ATTAQUES ISRAËLIENNES CONTRE LES PALESTINIENS

L'Algérie condamne dans les termes les plus sévères

L'Algérie a condamné, hier, dans les termes les plus sévères les «attaques racistes et extrémistes» de l'occupant israélien contre les Palestiniens à El-Qods occupée et leur privation d'accomplir leurs rites religieux dans la Mosquée d'Al-Aqsa, en violation flagrante des résolutions de la légalité internationale. Le ministère des Affaires étrangères a indiqué dans un communiqué que «l'Algérie condamne dans les termes les plus sévères les

attaques racistes et extrémistes enregistrées dans la ville occupée d'Al-Qods contre des civils palestiniens et leur privation de la liberté de culte dans la mosquée d'Al-Aqsa». La même source fustige également «des tentatives répétées de légitimation de la logique de spoliation des terres d'autrui par la force et d'imposition de la souveraineté sur la ville Sainte, en violation flagrante des résolutions de la légalité internationale». «Face à ces

graves violations que s'acharnent à commettre les autorités d'occupation israéliennes contre le peuple palestinien sans défense, l'Algérie appelle la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité de l'ONU, à agir en toute urgence pour assurer la protection nécessaire au peuple palestinien et à ses lieux sacrés et à mettre fin à ces actes criminels et à la politique d'occupation israélienne des territoires palestiniens», ajoute le com-

munié. A ce titre, l'Algérie souligne «sa pleine solidarité et son soutien constant au côté du peuple palestinien dans sa lutte héroïque contre l'occupation israélienne», réaffirmant «sa position ferme de soutien à la cause palestinienne jusqu'au recouvrement par le peuple palestinien de ses droits légitimes et inaliénables, en tête desquels l'établissement d'un Etat indépendant avec Al-Qods comme capitale».

MARCHES DU VENDREDI

L'Intérieur exige «le respect des procédures légales»

Les marches du Hirak seront désormais «soumises» à autorisation. Le ministère de l'Intérieur de des Collectivités locales, estimant qu'elles commencent à connaître des «dérapages» a exigé un préalable, à leur tenue à savoir une autorisation avec en sus un «programme» détaillé sur l'itinéraire, l'horaire et...les slogans.

« Il a été constaté récemment que les marches hebdomadaires commencent à enregistrer de graves dérapages et dérives en termes d'indifférence aux désagréments causés aux citoyens et d'atteinte aux libertés du fait d'individus changeant, à tout moment, l'itinéraire sous prétexte d'être libres de marcher dans n'importe quelle direction et à travers n'importe quel axe, ce qui est contraire à l'ordre public et aux lois de la République», souligne d'abord l'Intérieur dans le communiqué. Rappelant ce que consacre la Constitution de novembre 2020 en matière de liberté de marches, le ministère de l'Intérieur fait savoir que «les

organisateur des marches sont tenus à la déclaration, auprès des services compétents, des noms des responsables de l'organisation de la marche, des heures de son début et de sa fin, de l'itinéraire et des slogans à lever, conformément à la loi. «Le non-respect de ces procédures constitue une infraction aux yeux de la loi et de la Constitution, ce qui dénie la marche de tout caractère légal et implique un traitement en conséquence», conclut le communiqué. Pour rappel, lors de la marche de vendredi dernier, les manifestants ont changé d'itinéraire pour surtout éviter un face à face avec les forces de sécurité, déployées sur les boulevards habituellement empruntés par les marcheurs depuis le début du Hirak. La marche de vendredi passé a finalement emprunté la rue Hassiba Ben Bouali. Bien que dans l'ensemble, la marche a poursuivi son «nouveau itinéraire» come à l'accoutumée, dans le calme, des citoyens ont tout de même été brutalisés.



CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

ETHIQUE DANS L'ADMINISTRATION ET L'ENTREPRISE PUBLIQUE

Crever l'abcès

Une journée d'étude portant sur «L'éthique dans l'administration et l'entreprise publique» a été organisée hier à l'Ecole nationale d'administration (ENA) à Alger, par le Conseil national économique, social et de l'environnement (Cnese), en présence d'un large éventail de cadres et d'élus en plus de membres du gouvernement. L'occasion de réaffirmer la volonté des pouvoirs publics de bannir les pratiques immorales comme la corruption et son corollaire de dysfonctionnements...

C'est le Premier ministre M. Djerad, qui a prononcé un discours d'ouverture des travaux où il a insisté sur l'importance de la méthode dans la moralisation du fonctionnement des institutions en passant nécessairement par «un diagnostic minutieux et objectif». Djerad faisant remarquer que «la crise complexe et multidimensionnelle touche aux valeurs, aux mentalités et aux comportements» et que «des citoyens, des opérateurs économiques et des partenaires sociaux montrent un intérêt croissant pour la nécessaire réforme de l'administration publique, dans le cadre du processus de réformes engagées dans le pays, pour rompre avec les pratiques négatives enregistrées ces dernières années.» Et de citer les principaux fléaux qui caractérisent les écarts à l'éthique qui ont conduit à la crise de confiance entre l'administration et l'administré : «corruption, népotisme, dilapidation de deniers publics, bureaucratie...»

**CONFIANCE PERDUE**

Ainsi, le Premier ministre estime que pour restaurer la confiance chez le citoyen indispensable au développement économique, il faut absolument améliorer la relation service public-citoyen. Rappelant «la priorité du programme du Président de la République qui a consacré un volet à la moralisation de la vie publique et au renforcement de la bonne gouvernance.» Djerad citant Abdelmadjid Tebboune : «la nécessité de renforcer la transparence, de lutter contre la corruption et de proposer des mécanismes permettant d'éviter les conflits d'intérêts entre l'exercice des responsabilités publiques et la gestion des affaires, afin de soustraire la gestion des affaires publiques au pouvoir de l'argent.»

Aussi, le Premier ministre a cité des éléments concrets comme outils de changement comme la création de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, par le président de la République, ainsi que la nomination d'un Médiateur de la République, chargés de veiller l'amélioration du service public et une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens.

CHARTRE D'ÉTHIQUE

Afin de ne pas terminer cette journée d'étude sans en tirer des dividendes concrets, il a été institué une sorte de comité composé d'experts et d'universitaires mandatés pour l'élaboration du projet de charte d'éthique

dans l'administration et les entreprises publiques «publiques à la lumière des propositions et des recommandations issues de cette rencontre.» Une charte qui devrait servir de code de bonne conduite, «un guide auquel tout agent public doit se conformer quelle que soit sa position dans la hiérarchie administrative, une matière d'enseignement à inclure dans les différents programmes de formation.» L'objectif étant de promouvoir l'éthique durant les formations, dans les programmes d'enseignement, afin de former «des hommes et des femmes imprégnés des principes et des valeurs et protégés contre les dérives comportementales.» Un projet ambitieux pour traiter le mal à la racine, en amont afin que la corruption ou les dérives dans la gestion des affaires publiques ne soient pas seulement appréhendées à travers le code pénal.

RESPONSABILITÉ CITOYENNE

Il s'agit en effet de prévenir le mal en réformant les mentalités notamment chez les futurs cadres de l'administration qui seront avertis de tous les dangers qui guettent les compétences honnêtes qui peuvent être prises au piège des pressions du milieu ou de la tentation. C'est ce qui fait dire au Premier ministre que «l'éthique administrative ne se limite pas à l'éthique professionnelle mais se veut le moteur efficace des libertés individuelles et collectives qui permettent d'être à équidistance des exigences que nous attendons des pouvoirs publics et du comportement des citoyens dans une société qui aspire à la justice et à la bonne gouvernance.» Une manière de responsabiliser l'agent public qui doit résister face au système pour pouvoir le changer de l'intérieur. Interpellant aussi l'administré qui est souvent complice dans la déviance pour quelques avantages ou privilèges. Un sous-entendu à propos du tacite compromis entre le corrompu et le corrupteur que les citoyens oublient souvent de désigner en voulant faire porter le chapeau à la seule administration. Djerad appelant au «devoir des citoyens de faire montre d'un sens élevé de responsabilité.» Une journée d'étude qui aura voulu crever l'abcès en appréhendant, avec tact mais franchise, les différentes facettes de la faillite morale de l'administration ou des entreprises publiques.

Nordine Mzala

RÉFORME DU SERVICE PUBLIC

Un atout pour l'attractivité de l'Algérie en matière d'investissement

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (Cnese), Rédha Tir, a affirmé hier à Alger que la réforme de la gestion du Service public, notamment au niveau des services de l'Etat, permettra de donner une meilleure image du pays et augmenter son attractivité en termes d'investissement. Dans une allocution lors de la Journée d'études sur «l'éthique dans l'Administration et l'entreprise publiques», le Président du CNESE, a estimé que la réforme de la gestion du Service public, notamment au niveau de certains services de l'Etat et ceux en lien avec le développement national dans ses divers aspects, l'investissement et le Commerce extérieur contribuera à la dynamisation économique et à l'amélioration du climat d'affaires. Cette réforme est à même, également, de donner une meilleure image du pays et augmenter son attractivité en termes d'investissement pour les partenaires et les opérateurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, a-t-il ajouté. Evoquant le thème retenu pour cette rencontre organisée par le Cnese et l'Ecole nationale d'administration (ENA), M. Tir a relevé «son importance cruciale» au regard de son lien fort et son impact sur la vie économique et sociale dans notre pays. Le thème de l'éthique dans le Service public s'impose par l'intérêt national afin de corriger ce qui a été sabordé par les pratiques du passé, a expliqué M. Tir, ajoutant qu'il s'agit de l'une des accumulations résultant des précédentes périodes de gouvernance qui ont tant nui à la réputation de l'Etat avec pour conséquence l'étiollement du lien de confiance entre le citoyen et l'administration.

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a réitéré hier la disponibilité du Gouvernement au dialogue pour régler les conflits professionnels au moment même où des grèves et autres marches touchant plusieurs secteurs se multiplient. Dans son allocution à l'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur «L'éthique dans l'administration et l'entreprise publique», M. Djerad a précisé que le gouvernement était déterminé à poursuivre sa démarche visant à asseoir les bases de la concertation, en associant les agents publics dans la gestion de leur parcours professionnel, à trouver les meilleurs cadres de dialogue social avec les différents partenaires pour régler les conflits professionnels, et à aplanir les difficultés qui entravent le bon fonctionnement et le développement du service public en vue de renforcer la paix sociale et de réaliser la croissance économique. Invitant les agents publics à s'acquiescer de leurs missions avec éthique, dignité, probité et impartialité, loin de toute instrumentalisation politique ou idéologique, le Premier ministre a rappelé les règles de conduite qu'ils doivent



observer dans l'exercice de leurs fonctions, notamment «le respect du secret professionnel et le bannissement de la discrimination, du régionalisme et du népotisme». L'agent public est tenu, en toute circonstance, «de faire montre d'un comportement exemplaire et de s'abstenir de toute pratique contraire aux valeurs éthiques», a-t-il insisté. De nombreux dépassements participant de la corruption sont l'œuvre de personnes «dépourvues de sens de la responsabilité, de conscience et d'éthique», a-t-il

fait remarquer. Cela étant, il ne faut pas généraliser ni exagérer les choses, car «les administrations publiques comptent en leur sein des compétences qui donnent une bonne image en accomplissant leurs missions avec responsabilité et intégrité», a-t-il ajouté. M. Djerad a, dans ce contexte, «salué toutes ces femmes et tous ces hommes qui, malgré les difficultés, s'acquiescent de leurs missions avec abnégation au service du pays et des citoyens». Evoquant le cadre juridique mis en place par certaines institutions et administrations publiques comme les services des douanes, la Police et les secteurs de l'Enseignement supérieur, de la Justice et de la Santé, à travers l'élaboration de leur propre charte d'éthique de l'agent public, le Premier ministre a estimé que ces chartes n'auront aucun effet si elles ne sont pas accompagnées par des mécanismes de contrôle et de suivi de leur mise en œuvre, dans le cadre d'une approche globale et intégrée au titre de la stratégie nationale de transparence et de prévention et de lutte contre la corruption.

R. N.

RÈGLEMENT DES CONFLITS PROFESSIONNELS
Le Premier ministre prône le dialogue

UNE GRÈVE DE TROIS JOURS ENTAMÉE HIER DANS LA MAJORITÉ DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les syndicats défient Djerad

Quatorze syndicats composant l'Intersyndicale de l'Éducation ont entamé depuis hier une grève de trois jours sur l'ensemble des paliers (primaire, moyen, secondaire) pour faire valoir leurs revendications socioprofessionnelles.

Des arrêts de cours ont été effectués au niveau des établissements scolaires et des rassemblements d'enseignants et des sit-ins ont été organisés devant les sièges des Directions de l'Éducation. Selon la Chaîne III, citant le cas des établissements de la capitale, «le déroulement des cours est très perturbé, notamment dans les lycées, les collèges d'où les élèves sont renvoyés chez eux. Les compositions vont commencer juste après l'Aïd, cette grève va nous pénaliser» déplore un lycéen, alors que des agents de l'administration, interrogés, ont fait part de leur «surprise» par rapport à cette grève de trois jours. Une grève qui était pourtant prévisible après l'échec de la réunion de conciliation à laquelle avait appelé mercredi dernier le ministère de l'Éducation dans un souci de faire changer d'avis la coordination syndicale. Pour rappel, les revendications de la coordination syndicale portent sur l'amélioration du pouvoir d'achat de travailleurs réclamant la révision du point indiciaire et son passage de 45 à 90 DA, la révision du régime indemnitaire, le rétablissement du droit à la retraite anticipée, la remise à plat du statut particulier de l'enseignant et enfin la permanisation des



personnels contractuels. Le recours à cette grève survient après la première réunion qui n'a pas abouti au résultat escompté. Le président de l'Unpef a qualifié cette rencontre de «formelle et vide, qui n'a pas été couronnée par des résultats concrets. La rencontre n'a pas apporté de nouveautés en ce qui concerne les revendications à l'exception du communiqué du Conseil des ministres où le

ministère de l'Éducation nationale est appelé à ouvrir le dialogue en vue d'améliorer la situation socioprofessionnelle de la famille éducative». Selon Sadek Dziri, le syndicat a soulevé des interrogations sur les mécanismes appliqués par le ministère de l'Éducation nationale afin d'améliorer les conditions socioprofessionnelles des travailleurs du secteur telles que la question des salaires et le

pouvoir d'achat. «Le syndicat a été surpris par la réponse du ministère qui affirme, par la voix de ses représentants, l'absence de nouvelles décisions concernant le volet des revendications d'ordre socioprofessionnel, précisant que «la tutelle attend des précisions de la part du gouvernement sur ce sujet».

M. T.

COUR D'ALGER

Contrôle judiciaire confirmé contre Karim Tabbou

La chambre d'accusation de la cour d'Alger a confirmé hier la mesure du contrôle judiciaire contre Karim Tabbou et Slimane Hamitouche, selon le Comité national de libération des détenus (CNLD). Pour rappel, la décision du placement sous contrôle judiciaire contre Karim Tabbou a été décidée le 29 avril dernier par le juge d'instruction près le tribunal de Bir Mourad Rais, suite à un dépôt de plainte Bouzid Lazhari, le président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH). Lors des funérailles de l'avocat Ali Yahia Abdenour au cimetière de Ben-Aknoun, une altercation s'est produite entre Karim Tabbou, Slimane Hamitouche et Bouzid Lazhari, ce dernier s'estime agressé par ses vis-à-vis a déposé plainte. Karim Tabou et Slimane Hamitouche sont poursuivis pour «incitation à attroupement non armé», «atteinte à l'unité nationale», «prise de photos sans autorisation de la personne photographiée» «atteinte à corps constitué pendant l'exercice de ses fonctions», «atteinte à la dignité des morts dans les cimetières», «insultes» «injures» et «diffamation», selon le CNLD sur sa page Facebook.

L'HOMME BRUTALISÉ PAR LES POLICIERS LORS DE LA DERNIÈRE MARCHÉ DU HIRAK IDENTIFIÉ

Le prévenu toujours en garde à vue

Des réactions en abondance ont soulevé ces derniers jours la toile sur les images montrant des policiers en train de frapper un manifestant arrêté rue Mohamed Belouizdad. Choqués et scandalisés par l'attitude violente des policiers envers un homme âgé, les internautes ont dénoncé avec la plus grande fermeté ce nouveau dérapage de la police censée protéger les manifestants pacifiques. L'identité du vieil homme a été révélée. Il s'appelle Djamel Bouremad, âgé de 61 ans, résidant aux Eucalyptus à Alger. Père de 6 enfants, la victime est un ancien entraîneur de l'équipe nationale du cyclisme, indique le Comité national pour la libération des détenus (CNLD). D'après la même source, Djamel Bouremad est toujours en garde à vue. Un policier a été agressé physiquement avant-hier à El Biar par un automobiliste. Ce dernier a été arrêté et mis en détention.

25 % DES PERSONNES DE LA LISTE FICHÉES SONT ALGÉRIENS

Darmanin exige le retrait de titre de séjour

Le ministre de l'Intérieur français Gérald Darmanin, a exigé vendredi dernier le retrait de titre de séjour pour tous les migrants qui seraient inscrits au fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT). L'homme politique assure lors d'une interview avec le Figaro, vouloir que les étrangers soient jugés «pour ce qu'ils font et pas pour ce qu'ils sont». Ce dernier s'enorgueillit d'avoir proposé une mesure inédite et «sans précédent». Il a demandé aux autorités compétentes d'ôter le statut de réfu-

gié aux étrangers radicalisés ou ayant causé des troubles avec l'ordre public, il exprima également ses plans de s'allier à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides afin de «retirer les protections d'asile pour ceux qui seraient en contradiction avec les valeurs de la république».

Le ministère de l'Intérieur a indiqué que les migrants qui seront déchus de la protection de l'Etat sont «ceux qui ont commis les actes répréhensibles, que ce soit lié à la radicalisation ou à l'ordre public». Darmanin, a également ajouté que 147 retraits de

protections ont été décidés et 231 personnes sont sous mesures administratives, en centre de rétention où ils ont été expulsés ces trois derniers mois. Grâce à cette décision, le ministère déclare avoir «mis hors d'état de nuire la première liste identifiée de 231 personnes». Gérald Darmanin a avancé que 1 083 étrangers en situation irrégulière sont inscrits au FSPRT sans oublier les «4 000 personnes non françaises en situation régulière, dont 25 % sont algériens, 20 % marocains, 15 % tunisiens et 12 % Russes».

TRIBUNAL DE PARIS

La plainte déposée par Hichem Aboud contre Saïd Sadi rejetée

La chambre correctionnelle de Paris a rejeté hier la plainte déposée en décembre 2020 par Hichem Aboud contre Saïd Sadi suite à son intervention, en septembre 2020 sur la Chaîne Berbère TV. Selon Saïd Sadi qui a posté cette nouvelle, la plainte a été rejetée au motif que Aboud Hichem n'a pas déposé sa consignation ni même donné son adresse. «Sa procédure est donc frappée de nullité», ajoute l'ancien leader du RCD. Pour sa part, Saïd Sadi a lui aussi déposé une plainte contre l'ex-journaliste établi en France. Il a annoncé sur sa page Facebook avoir entamé les démarches nécessaires pour enregistrer sa plainte auprès des services habilités. «La plainte déposée contre le capitaine Aboud est en

cours d'enregistrement. Les traducteurs ont fait leur travail et les huissiers ont établi leur constat», a-t-il indiqué. Sadi accuse Aboud d'avoir porté atteinte à son honneur et sa famille dans des vidéos postées sur Facebook et Youtube. Pour rappel, Hichem Aboud a affirmé dans des vidéos que Saïd Sadi et les membres de sa famille possèdent un important patrimoine immobilier en France. Sadi affirme également avoir déposé des plaintes contre Mohamed Larbi Zitout et Amir DZ. «Concernant les militants Zitout et Boukhors dit Amir DZ, les plaintes sont déposées mais la recherche de leur adresse officielle se poursuit car l'un et l'autre ne veulent pas les dévoiler. Il faut, en effet, obtenir l'adresse officielle exacte de sorte

que les individus concernés ne puissent pas prétendre qu'ils n'ont pas reçu leur convocation», a-t-il affirmé. Il a tenu à préciser, par ailleurs que naturellement, «ce ne sont pas, à proprement parler, les individus qui méritent attention dans cette période d'incertitude nationale mais la mouvance politique qu'ils servent et dont ils relaient les discours et pratiques. L'affaire est bien évidemment politique. En tant que telle, elle concerne toutes celles et ceux qui savent que l'islamisme, n'hésitant pas à recourir à la mobilisation de la délinquance politique, est le principal terreau sur lequel spéculent le militarisme pour justifier son hégémonie», note-t-il.

M. T.

LES HARRAGA ALGÉRIENS PRÉFÈRENT LES CÔTES ESPAGNOLES

30 embarcations interceptées en seulement 48 heures

Des centaines de jeunes algériens continuent de fuir le pays en empruntant des embarcations pour rejoindre les côtes espagnoles.

Plus de 30 embarcations transportant des migrants algériens ont été interceptées en seulement 48 heures, sur les côtes d'Almeria, dans le sud de l'Espagne, ont indiqué les agents déployés sur les lieux. Selon le journal espagnol OK Diaro qui rapporte cette information, les experts espagnols en politique migratoire parlent d'un phénomène qui est loin d'être contrôlé en Algérie, et d'une «pression migratoire alarmante» que l'Espagne est en train de subir ces derniers mois. La même source, qui cite Ruben Pulido expert en politique migratoire, précise que plus de 150 embarcations ont été interceptées cette année en Espagne, et que cela «représente une augmentation assez remarquable comparé aux données de ces dernières années». L'expert en politique migratoire a décelé également qu'il s'agit d'une «pression migratoire alarmante», et que «selon les sources algériennes, la situation à l'origine est assez incontrôlée vu que les trafiquants tunisiens ont aussi participé à ces expéditions au départ du sol algérien». Le spécialiste a également indiqué que le nombre des embarcations interceptées «ne reflétait pas le nombre réel de migrants» qui arrivent en Espagne, et qu'il «y a beaucoup de bateaux qui sont considérés comme non interceptés, et on ne sait toujours pas où se trouvent ces immigrants illégaux qui étaient à bord». Selon toujours cet expert, les prévisions pour les mois à venir «sont désastreuses et pourraient nous mettre face à la pire vague d'immigration clandestine de ces dix dernières années», qui a également souligné le manque de moyens et d'effectif dont souffrent les instances spécialisées en Espagne qui se retrouvent dans l'incapacité à faire face à ce phénomène.



600 ALGÉRIENS SONT ENTRÉS EN 5 MOIS

Les sans-papiers algériens explosent le score en Espagne. L'entrée illégale des sans-papiers en Espagne s'accroît de plus en plus. De nombreux candidats algériens à l'immigration clandestine souhaitent rejoindre la rive ibérique. Des chiffres alarmants et des alternatives inquiétantes, qui préoccupent l'Etat espagnol; notamment les services espagnols et européens chargés de lutter contre les arrivées de

migrants de façon illicite. En effet, les autorités espagnoles sont en constante surveillance et en état de veille depuis le 1er janvier 2020.

Le quotidien espagnol El Pais ainsi que Diario de Sevilla ont communiqué un recensement terrifiant du nombre d'Algériens ayant rejoint le territoire clandestinement et qui est estimé à plus de 1 600 Algériens en 5 mois. L'Espagne a déclaré que les harraga algériens recourent à des alternatives judicieuses d'entrée illicite sur leur

territoire; dans le but de brouiller les pistes de la garde côtière espagnole. L'une d'entre elles, concerne l'itinéraire visé. Le ministère de l'Intérieur espagnol, a souligné que les Algériens, désormais, «ne passent plus par le Maroc et atterrissent instantanément en Andalousie». De plus, ils utilisent dorénavant des bateaux et navires convenables qui ne portent aucune suspicion, ce qui rend les embuscades plus difficiles à organiser. La seconde alternative, consiste à lancer plusieurs départs en même temps, pour déstabiliser la Guardia Civil espagnole. Une information confirmée d'ailleurs par le journal El Pais qui a fait savoir que «les Algériens organisent des départs simultanés pour submerger les agents». Cette coordination n'a néanmoins pas échappé à la vigilance des autorités espagnoles; qui soupçonnent l'ombre d'un réseau de passeurs visant à accentuer ses activités par le biais des canots et vedettes spécialement conçus, pour organiser des embarcations de cette nature; en un temps record, et en toute discrétion. Le communiqué du média espagnol précise que «traditionnellement, la plupart des Algériens organisent seuls le voyage en bateau, sans dépendre des organisations criminelles pour s'embarquer mais l'activité des mafias s'est intensifiée et leur sophistication est inquiétante». Ainsi, Europol, Frontex et les responsables de la police nationale et de la Guardia Civil ont mis en garde contre l'impact potentiel des vedettes rapides et des narco-bateaux utilisés comme «bateaux-taxis» entre Oran et Cabo de Gata : «Ces bateaux sont capables de parcourir la route en quelques heures et de retourner en Algérie sans être découverts», ajoute le média espagnol.

Mahmoud Tadjer

AID EL FITR

2 036 contrôleurs sur le terrain

Plus de deux mille (2 036) contrôleurs seront mobilisés pour veiller au respect des dispositions pendant les trois jours de l'Aid, jeudi, vendredi et samedi et éventuellement de prendre des sanctions contre les contrevenants, indique un communiqué du ministère du Commerce. Le ministère en collaboration avec l'Association nationale des commerçants et artisans (Anca) a pris un certain nombre de dispositions dont la mobilisation de 50 042 commerçants à travers l'ensemble du territoire dans le cadre d'un programme de permanences. Selon les détails du communiqué, il y a 5 886 boulangeries, 30 752 magasins d'alimentation générale et fruits et légumes et 12 953 autres commerces divers qui seront tenus d'assurer la permanence en plus de 451 unités de production, 131 laiteries, 276 minoteries.

HABITAT

Distribution aujourd'hui de 5 000 logements à Alger

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, procédera, aujourd'hui à une opération de distribution de 5 000 logements de différentes formules à Alger, a indiqué dimanche un communiqué des services du Premier ministre. Cette opération concernera des logements de type location-vente (AADL), logements promotionnels publics (LPP), logements publics locatifs (LPL), réalisés dans plusieurs communes de la wilaya d'Alger, a précisé la même source.



ACTIVITÉS DE CHASSE

22 545 chasseurs affiliés à 705 associations recensés

L'activité de la chasse est régie par la loi 07-04 du 14 août 2004 portant organisation de l'exercice de la chasse ainsi que les modalités de remise des permis de chasse. L'ouverture de la saison de la chasse des cailles est annoncée pour début juillet.

La préservation de la richesse animale est en soit un défi majeur eu égard à la réduction de l'activité cynégétique mais également à la perte de l'équilibre biologique constatée en parallèle avec les feux de forêt et la chasse illégale. La chasse se pratique durant plus de sept mois de l'année et une période de repos de quatre mois pour rétablir un équilibre biologique dans les forêts. La fédération existe au niveau de 43 wilayas actuellement contre 12 wilaya en 2017. Les experts ont exposé, lors de la réunion, les résultats des commissions techniques en matière de gestion et de développement de la chasse, outre un rapport sur les terrains consacrés à cette activité, la définition du nombre de gibier, les quotas des chasseurs et leur dotation en cartouche. Intervenant lors des travaux de cette rencontre, le DG des forêts, Ali Mahmoudi a fait état du recensement de 22 545 chasseurs affiliés à 705 associa-



tions réparties sur 43 wilayas dont 13 504 chasseurs formés avant l'obtention d'un permis. Mahmoudi a également fait savoir que 12 700 permis de chasse avaient été octroyés au niveau national, en sus de la formation de 130 000 formateurs dans la sécurité et le montage et démontage des armes. Relancée après 25 ans de suspension, l'opération constitue «un outil important pour l'encadrement de la chasse et la lutte contre le braconnage, préservant ainsi la biodiversité du pays», a ajouté Mahmoudi. La préservation de la richesse animale et végétale mise sur la collaboration des chasseurs à travers une for-

mation consolidée leur permettant de devenir de véritables associés dans cette opération. Une telle procédure, dira le ministre, mettra certainement fin au braconnage et permettra d'insuffler à nouveau l'état de droit sur le terrain. Pour sa part, le président de la Fédération algérienne des chasseurs, Amar Zahi a souligné l'importance de mettre en place les mécanismes adéquats pour la coordination entre les secteurs et faire réussir cette opération par la mobilisation de tous les moyens et les équipements de la chasse ainsi que le renforcement du règlement intérieur et les lois en vigueur.

PAIEMENT PAR INTERNET

Les transactions progressent de 247%

Porté principalement par la nécessité de faire des transactions à distance pour éviter la propagation du virus Corona, le montant global des paiements via internet en Algérie a enregistré une évolution «considérable» de l'ordre de 247,8% sur un année, et ce au terme du premier trimestre 2021.

Ce montant s'est établi à plus de 2,2 milliards de dinars durant la période de janvier-mars, contre 634 millions de dinars à la même période de l'année précédente, a indiqué le Groupe d'intérêt économique (GIE) Monétique. Cette augmentation résulte d'une hausse du nombre total des transactions effectuées par des porteurs de cartes interbancaires (CIB) et celles d'Algérie Poste (Edahabia), qui a atteint

1 782 213 transactions durant le premier trimestre de l'année en cours, alors qu'il s'établissait à 404 449 opérations sur la même période de 2020, soit une évolution de plus de 340,65%. Le secteur des télécoms a généré le plus de transactions avec un total de 1 619 622 opérations pendant les mois de janvier, février et mars 2021, suivi par celui des prestataires de services (réservations d'hôtel, formations, etc.) qui a enregistré 97 677 transactions, toujours d'après le GIE Monétique. Les activités liées aux services administratifs viennent en troisième position du classement des secteurs qui ont engendré des paiements électroniques, avec pas moins de 28 921 transactions, alors que le règlement des factures d'électricité et d'eau figure à la quatrième position, ayant généré

25 570 paiements en ligne. Le bilan du GIE Monétique relève, en outre, la progression du paiement électronique pour l'achat de biens en ligne avec un cumul de 573 transactions au cours du premier trimestre 2021, dont 465 pour le seul mois de mars. Un chiffre nettement supérieur à la somme des transactions recensées dans ce domaine durant la même période de l'année 2020 (9 transactions), rapporte le GIE Monétique. Le secteur des assurances est le seul à avoir connu un recul du nombre de paiements par Internet au cours de cette période avec



un total de 971 transactions contre 3 229 transactions durant le premier trimestre 2020.

LE MONTANT A QUINTUPLÉ

D'après les chiffres du GIE Monétique, les transactions par Internet ont quintuplé en 2020 pour atteindre 4 593 960 de transactions avec un montant global de 5,423 milliards de dinars contre 873 679 transactions et 1,576 milliard de dinars en 2019. Un total de 83 web-marchands activent en Algérie au terme du 1er trimestre 2021, soit 38 de plus qu'à la même période de l'année passée où leur nombre était de 45, d'après

le même bilan. Ce nombre comprend 4 opérateurs dans le secteur des télécoms, autant dans celui des transports, 13 acteurs dans le domaine des assurances, 8 web-marchands activant dans la distribution d'électricité et d'eau et 2 prestataires de services administratifs. Le fait marquant dans les chiffres est le nombre de web-marchands dans le segment des prestataires de services qui s'élève à 23, derrière celui des vendeurs de bien qui a atteint les 29 à la fin du 1er trimestre de l'année en cours. L'augmentation du nombre des web-marchands est justifiée par le GIE Monétique par un travail de collaboration qu'il a effectué avec ses membres

adhérents et la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (Satim) caractérisé par une campagne pour l'intégration de nouveaux marchands à la plateforme de paiement sur internet. Le GIE Monétique aspire à voir ce nombre accroître suite au lancement, le 4 avril dernier, du portail d'intégration à distance des web-marchands à la plateforme de paiement électronique nommé «CIB Web». 22 web-marchands ont demandé l'intégration de l'e-paiement à leurs sites, à travers ce nouveau portail, durant les dix premiers jours depuis son lancement.

Hafid Mesbah

POMME DE TERRE

De nouvelles quantités déstockées

Alors que les prix du tubercule restent élevés, l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev) a annoncé hier avoir procédé au déstockage de quantités supplémentaires de pomme de terre à travers 6 wilayas du pays en vue de stabiliser les prix et de contrer les spéculateurs. Sur son compte Facebook, l'Onilev a précisé que cette cinquième opération de déstockage avait été réalisée en collaboration avec 9 opérateurs à travers 6 wilayas: Alger, Boumerdès, Aïn Defla, Médéa, Bouira et Relizane. D'autres quantités de pomme de terre seront déstockées et injectées dans les marchés de gros en fonction des besoins, selon la même source. Cette opération vise à stabiliser les prix et à contrer les spéculateurs en approvisionnant les marchés de gros de quantités suffisantes de ce produit de large consommation, notamment en prévision de l'Aïd El-Fitr et de la reprise d'activité des restaurants, à l'arrêt pendant le mois de ramadhan, a précisé l'Onilev.

R. E.

SUPPRESSION DE L'ESSENCE SUPER DANS LES POMPES L'échéance avancée à début juillet

Initialement prévue pour octobre prochain, la date fixée pour la suppression de la commercialisation de l'essence Super dans les stations-services a été avancée à début juillet prochain, a indiqué hier à Alger le président du Comité de direction de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Rachid Nadil. Cette décision a été prise hier lors d'une réunion consacrée à ce sujet ayant regroupé le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, des responsables du groupe Sonatrach ainsi que

ceux de l'ARH, a précisé Nadil. Ainsi, il a été fait état lors de cette réunion de la finalisation de toutes les dispositions nécessaires en vue d'entamer le retrait définitif de ce type de carburant dans deux mois, a avancé le responsable dans une déclaration à l'APS. A partir de juillet, les automobilistes devront ainsi utiliser l'essence sans plomb ayant un indice d'octane unifié «valable pour tous les véhicules», selon le responsable affirmant que les tests à cet effet ont été «finalisés» et que le produit proposé

sera «totalement» sécurisé pour les différentes motorisations. L'Algérie avait décidé d'abandonner cette essence pour ses effets nuisibles sur la santé et l'environnement mais aussi dans le cadre de sa politique visant à mettre fin à l'importation des carburants. Sonatrach dispose de capacités de production de 4 millions de tonnes d'essences par an, tandis que la consommation nationale est estimée à une moyenne de 3,7 millions de tonnes par an.

H. M.

A CAUSE DE LA CRISE SANITAIRE

Les céramistes ont perdu 60% de leur chiffre d'affaires

Durant la crise sanitaire, les céramistes ont perdu 60% de leur chiffre d'affaires. C'est ce qu'a révélé hier le président de l'Association des céramistes algériens, Mohamed-Moncef Boudierba. Lors de son intervention à la Radio Chaîne 3, il a appelé à la mise en place d'un fonds de compensation pour les entreprises impactées par la pandémie du Covid-19, dans le projet de loi de finances complémentaire de 2021. Le président de cette organisation patronale estime que l'impact de la crise sanitaire n'est pas le même d'un secteur d'activité à un autre. Selon lui, dans certains cas, le

Covid-19 a constitué une impulsion positive. «La pandémie du Covid-19 a touché certains secteurs, notamment l'industrie pharmaceutique qui a fait un bond important sur le plan des investissements. Le secteur des hydrocarbures profite également d'une embellie des prix du pétrole. Ça donne à l'Algérie une ouverture intéressante pour des investissements et surtout pour le transfert de technologie. Cela peut également donner à l'Algérie une aisance financière pour pouvoir souffler sur le plan social, couvrir les déficits et s'inscrire dans un véritable plan de relance de l'écono-

mie». D'autres secteurs ont eux aussi subi la pandémie de plein fouet. Mohamed-Moncef Boudierba affirme que «le secteur du bâtiment a souffert cruellement de cette pandémie du Covid 19 pour des raisons techniques : on ne pouvait pas transporter la marchandise, nos employés n'avaient pas accès à nos unités de production... Nous avons été pénalisés sur le plan pratique». «A partir de juin 2020, le gouvernement a été sensible à nos messages et nous a permis de reprendre notre activité et de tenir nos engagements par rapport à nos employés et au marché algérien», a-t-il ajouté en

appelant le gouvernement à soutenir le secteur du BTPH. «Ce qui nous préoccupe actuellement, c'est la relance de l'habitat social et promotionnel. Le logement promotionnel a continué à fonctionner durant la crise sanitaire, c'est d'ailleurs ce qui nous a permis de rester en vie, mais il faut que le gouvernement relance les grands projets de logements initiés en 2018 et 2019». Le président de l'Association des céramistes algériens insiste: «Il faut que le gouvernement relance le bâtiment car, comme le dit si bien l'adage, quand le bâtiment va, tout va».

R. E.

EL TARF

Raccordement de plus de 1 200 foyers au réseau de gaz naturel

Pas moins de 1 207 foyers situés dans les zones rurales ou d'ombre, relevant des communes de Besbes et Boutheldja dans la wilaya d'El Tarf ont été raccordés, samedi, au réseau de gaz naturel, à l'occasion de la commémoration de la journée nationale de la mémoire et du 76ème anniversaire des massacres du 8 mai 1945.

Le wali Harfouche Benarar, accompagné de la famille révolutionnaire et les autorités civiles et militaires, a présidé deux cérémonies de raccordement, l'une au profit de 797 foyers à Ain Touila (Besbes) et l'autre à Oum Lagaareb (Boutheldja), pour un investissement public global de près de 90 millions de dinars, selon les explications fournies par les responsables du secteur de l'énergie. Le wali a instruit les responsables concernés à l'effet de renforcer l'éclairage public dans la zone d'ombre d'Oum Lagaareb, satisfaisant ainsi une préoccupation qui lui a été soulevée sur site par un habitant. Le coup d'envoi de travaux de raccordement de 480 autres foyers, 250 à la zone d'ombre Lenyab Sidi Kaci (commune de Ben M'Hidi) et l'autre pour 230 à Ben Sebti (commune d'El Tarf) au réseau de distribution publique du gaz naturel, pour un montant global de plus de 61 millions de dinars, et un délai de livrai-

son allant de 5 à 8 mois, a été donné. Dans la commune de Ben M'Hidi, les autorités locales ont présidé une cérémonie de mise en service d'un château d'eau de 1500 m3, destiné à l'approvisionnement de plus de 12 000 âmes. Ce château d'eau, qui a nécessité un coût de 210 millions de dinars. Avec un délai de réalisation de 20 mois de travaux, permettra «dorénavant une distribution quotidienne en eau potable». Tout en rappelant les efforts consentis par l'Etat en direction des zones déshéritées et éparses notamment, le wali a en outre donné des instructions pour le nettoyage de l'environnement en vue de prévenir des maladies à transmission hydrique (MTH). La délégation de wilaya a, auparavant visité le site historique abritant les tristement célèbre lignes Challe et Maurice, dans la commune de Ain Assel où il a annoncé que "ce lieu constituera un musée pour la mémoire collective dès l'achèvement de travaux de réaménagement, sur

budget de la wilaya». Une exposition photos de chouhada de la région, dessins d'enfants, armes et objets du musée du moudjahid, dédiée à cette date historique, à laquelle ont participé différents secteurs (direction locale des moudjahidine, la DJS et le musée local) a été, également, visitée par la délégation au niveau de la place publique «El istiqlal» où des exhibitions sportives d'équipes locales ont été présentées. Une convention de coopération entre la direction locale des moudjahidine et les scouts musulmans algériens (SMA) a été signée à cette occasion. Quatre cent (400) clés de logements de type AADL implantés dans la daïra de Besbes ont été en outre attribuées à leurs bénéficiaires. Un recueillement à la mémoire des martyrs de la glorieuse guerre de libération nationale avec dépôt de gerbes de fleurs et la lecture de la Fatiha a, d'autre part, marqué le premier anniversaire de cette journée nationale de la mémoire. APS/R. R.



CAMPAGNES DE SENSIBILISATION SUR LES DANGERS DU GAZ NATUREL À ORAN

Plus de 700 citoyens et 400 étudiants ciblés

Quelque 720 citoyens et 400 étudiants ont bénéficié de campagnes de sensibilisation contre la mauvaise utilisation du gaz naturel organisées par la direction de distribution d'électricité et de gaz d'Oran dans le but de minimiser au maximum les accidents liés à l'intoxication avec les gaz brûlés. Selon un communiqué de la Direction de distribution d'électricité et de gaz d'Oran, 26 séances de prévention et de sensibilisation sur les dangers de la mauvaise utilisation du gaz naturel ont été organisées dans le cadre de ces campagnes depuis le début de la saison hivernale au profit de 600 élèves aux niveaux de 13 établissements scolaires et 8 centres de formation situés aux niveaux des deux com-

munes d'Oran et de Bir El Djir. Ces campagnes de sensibilisation ont été effectuées en collaboration avec la Protection civile, la Direction du commerce, l'Association de protection et l'orientation du consommateur et la Direction des affaires religieuses dans le but de toucher un plus large public. «L'action de sensibilisation cible les collégiens et lycéens, en tant qu'intermédiaires sociaux dans la propagation des consignes nécessaires sur le bon usage du gaz naturel ou butane», a précisé le communiqué. La direction a ajouté que 6 portes ouvertes et expositions ont été organisées au niveau des agences commerciales sur le risque du gaz toxique (le monoxyde de Carbone) avec la distribution de

dépliants au profit de 120 abonnés portant sur les informations et les précautions à prendre contre le mauvais usage du gaz et des équipements électroménagers contrefaits. A l'occasion du mois de Ramadhan, la Direction de distribution d'Oran a saisi l'opportunité en collaboration avec la direction des affaires religieuses pour organiser des séances de sensibilisation aux niveaux de 4 mosquées notamment avant la prière de vendredi dans les deux pôles mosquées « Ibn Badis » et « El Amir Abdel Kader » au profit de 600 citoyens, en plus des émissions sur les ondes de la radio régionale d'Oran pour toucher les femmes au foyer, a fait savoir la même source.

ADRAR

Un forum des jeunes sur la mémoire nationale

Un forum des jeunes sur la mémoire nationale a été organisé samedi à Adrar, dans le cadre de la commémoration de la journée nationale de la mémoire et des événements du 8 mai 1945. Initiée par les Scouts musulmans algériens (SMA) et la direction des Moudjahidine et Ayant-droits de la wilaya d'Adrar, la rencontre vise à faire connaître aux jeunes générations les énormes sacrifices consentis pour la libération du pays du joug de la colonisation française. Elle a pour objectif aussi d'ancrer et de promouvoir les valeurs de citoyenneté chez la jeune génération pour rester fidèles au serment fait aux martyrs et s'en inspirer dans le processus d'édification, ont indiqué les organisateurs. Les participants au forum, encadré par des chercheurs, ont abordé une série de thèmes liés à la mémoire nationale et à sa préservation, dont «la citoyenneté et la sauvegarde des acquis nationaux», «le rôle des SMA dans le renforcement des valeurs de citoyenneté chez les jeunes», «les jeunes et la société, socle principal de la préservation de la mémoire nationale», et «les méthodes d'ancrage de la mémoire nationale chez les enfants et les jeunes». La commémoration de la journée nationale de la mémoire a été marquée, par ailleurs, par une cérémonie de levée des couleurs nationales et de recueillement à la mémoire des Chouhada, et une représentation animée par des élèves sur la mémoire nationale dans l'imaginaire de l'enfant. Dans la daïra de Reggane, l'évènement a donné lieu à une cérémonie de levée des couleurs nationales, à la présentation d'une projection documentaire sur la lutte du peuple algérien à travers l'histoire, et à la lecture du message d'orientation du conseiller du président de la République chargé des Archives nationales.

A L'APPROCHE DE LA FÊTE DE L'AID À GHARDAÏA Appel au respect des mesures préventives anti-Covid-19

Le Conseil «Madjliss Ammi Saïd», instance suprême chargée des questions religieuses et des fêtes du rite Ibadite, a appelé samedi à Ghardaïa les fidèles au strict respect, lors de la célébration de la fête de l'Aid El Fitr, des mesures préventives et le protocole sanitaire de lutte contre le nouveau coronavirus. Dans un communiqué rendu public et dont une copie est détenue par l'APS, Madjliss Ammi Saïd a exhorté l'ensemble des institutions religieuses Ibadites au respect du protocole sanitaire, notamment en matière de distanciation physique entre les fidèles dans les mosquées et autres lieux de prières. Il a appelé aussi à éviter les encombrements dans les mosquées, susceptibles de favoriser la propagation du virus, et à ne pas se concentrer dans une seule mosquée pour la prière de l'Aid. Madjliss Ammi Saïd insiste aussi sur le port de la bavette, la désinfection et l'hygiène, tout en appelant les citoyens à limiter les déplacements et visites familiales ainsi que les visites des cimetières, les accolades et les saluts rapprochés. L'instance suprême du rite Ibadite a, à cet égard, mis en garde contre le relâchement dans le respect des mesures préventives sanitaires, vu que l'épidémie existe toujours, et conclut par un appel à l'adhésion et l'implication des citoyens à travers le respect des gestes barrières pour participer aux efforts de lutte contre la propagation du Covid-19.

TIMIMOUN

Le chef de la sûreté de la wilaya installé

Le commissaire divisionnaire de police Messaoud Chaïb a été installé hier dans ses nouvelles fonctions de chef de la Sûreté de wilaya de Timimoun, lors d'une cérémonie présidée par l'inspecteur régional de Police du Sud-ouest, le commissaire divisionnaire Okache Makid, représentant du directeur général de la Sûreté nationale (DGSN). La cérémonie d'installation du chef de la sûreté de wilaya de Timimoun, qui occupait jusque-là le poste de chef-adjoint de la sûreté de wilaya d'Ouargla, s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires locales, ainsi que de membres de la famille révolutionnaire et de la société civile. Intervenant à cette occasion, l'inspecteur régional de Police du Sud-ouest a exhorté le nouveau chef de sûreté de wilaya à faire preuve du sens du devoir de responsabilité, avant d'appeler les éléments de la sûreté de la wilaya à se soumettre aux instructions de leur hiérarchie et à faire montre de discipline et de conscience professionnelle pour protéger les citoyens et leurs biens et lutter contre les différentes formes de criminalité.

DES CHOSES ET D'AUTRES DE LA CULTURE

Quel projet pour quelle société ?

Tout le monde parle culture mais rares sont ceux qui savent ce que c'est au juste. Y compris parmi ceux réputés les plus éclectiques sinon les plus cultivés... Alors la culture serait-elle tout le contraire de l'inculture ou la culture revue et corrigée ?

Déjanté, excentré, un chouiya maboul comme dirait l'autre, autant de sobriquets pour désigner ceux qui ont un rapport étroit à la culture et à l'art en particulier. Mais ceux-là quoiqu'on dise ne sont pas légion. Au demeurant ils ne se recrutent pas forcément dans les milieux diplômés pouvaient ainsi être de brillants autodidactes. Comme il est de brillants esprits sur l'autre registre proposé d'ailleurs plus nanti au plan du potentiel cognitif. J'écris bien supposer parce qu'on ne peut enfermer la culture dans le cadre étroit des cases. Celle des cultivés d'un côté et des incultes de l'autre. Une espèce de séparation des pouvoirs qui ne dit pas son nom tout en le signifiant par le suggéré. Et c'est peut-être dans cette subtilité qu'il faut chercher pour trouver les vraies raisons qui incitent ou pas les personnes à se cultiver. D'aucunes ne vont encore plus loin : se cultiver ? Ok pour le principe sinon pas grand monde pour y voir une quelconque utilité. Il se raconte à ce propos une de ces fameuse noukta (blague politique) du temps de feu Chadli Benjedid (paix à son âme), invité tout comme ses congénères sinon alter ego à s'en aller se mettre à niveau pour assumer au mieux ses fonctions vitales...Et lorsque après l'examen tout l'aréopage s'apprête à sortir de la salle d'examen spécialement aménagée pour la circonstance, l'illustre hôte fut poliment sollicité par un des examinateurs en aparté : j'ai lu dans votre cv la mention SLE dans la rubrique titres et diplômes obtenus. Pouvez-vous éclairer ma lanterne, renchérit-il...Qu'à cela ne



tienne mon fils, ces initiales signifient sait lire et écrire... Cette boutade illustre parfaitement le peu d'intérêt dont jouit la culture en tant que projet de société dans notre environnement immédiat. Celui-ci sans doute préoccupé et ou focalisant davantage sur la grande bouffe qui meuble davantage les creux qu'el le n'enrichit les têtes. Il faut certes manger pour vivre rappellent les Rabelaisiens mais pas en faire un modus vivendi, ou encore moins une véritable raison de vivre. On le voit notamment lors des périodes de jeun où tout ce qui rentre fait ventre. Car tout se passe comme si les jeunes n'ont jamais mangé de leur vie et qu'ils en font donc de cette boulimie une véritable raison de vivre... Ce qui devrait être tout à fait le contraire (abstinence et modération) dans la mesure où le mois de carême ne traîne pas cette réputation triste et cocasse à la fois d'être le mois par excellence de la grande bouffe. Et comme les commerçants



n'ont qu'une culture empirique, ils savent qu'il n'en faut pas plus pour répondre à cette fringale par la sanction des prix prohibitifs. Et ils n'ont pas tout à fait tort puisque les jeunes achètent tout et n'importe quoi mais surtout plus souvent n'importe quoi... A n'importe quel prix qui plus est. Et du coup on se dit qu'un homme de culture qui porte bien son statut ne tomberait pas dans ce jeu malsain qui consiste à faire dans la manipulation ventrale si vous permettez la métaphore hardie... En fait de nos jours le mot culture lui-même a été dévoyé. En ce sens <que tout le monde y met ce qu'il pense cadrer avec sa propre conception de la culture. Et à partir de là les spéculations vont bon train. Les pour refusant d'assimiler la culture dans son acception la plus noble à quelque vague concept vide de substrat, les contres considérant pour leur part que tout ce qui n'est pas inculture est culture de cause à effet... Moulte ouvrages (dont certains de référence)



ont abordé cette problématique de la culture dans la cité, son poids réel et éventuellement sa prégnance... Car tout est là au fond. Mais depuis quand s'il vous plaît la culture est-elle une affaire de fonds ? Il suffit juste de booster les compétences -les vraies pas les virtuelles- et veiller à leur épanouissement graduel par l'entremise d'un encadrement de qualité. Ceux qu'on désigne aujourd'hui par panel... Et qui est donc sensé ne regrouper que l'élite en tant que détonateur attiré de cette plus value qui fait tant défaut. En tout état de cause reprendre langue avec la culture ne relève point d'une simple figure de style mais doit guider autant nos pas d'abord en tant que citoyens lambda ensuite en qualité d'acteur et non de consommateur passif qui attend que la culture vienne à lui tel ce créateur en manque d'inspiration, prolongée et qui redoute le syndrome de la sécheresse imaginaire...

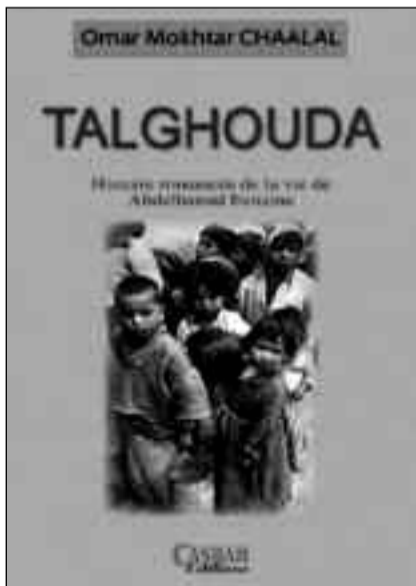
Amar Zentar

MASSACRES DU 8 MAI 1945

Des œuvres littéraires pour consigner les faits

Les massacres du 8 mai 1945 ont été abordés par certaines œuvres littéraires. Dont la majorité ont été écrites par des écrivains originaires de la ville de Sétif ayant vécu ses événements tragiques durant leur jeune âge ; ou entendu parlé dans leur entourage, où qui ont même conduit certaines d'entre eux en prison. Toutefois, cet incident, qui reste réservé aux livres d'histoire, a été rarement le sujet des œuvres littéraires. Dans son œuvre célèbre "Nedjma", l'écrivain Kateb Yacine a abordé ces massacres à travers quelques chapitres dans lesquels il a évoqué sa participation, à l'âge de 16 ans, à ces manifestations, son incarcération et sa condamnation à mort.

Par ailleurs, le roman "Talgouda" de l'écrivain Omar Mokhtar Chaalal a mis la lumière sur ces massacres et raconte une partie de la biographie et de la lutte du journaliste et militant dans le mouvement national, Abdelhamid Benzine (ami de Kateb Yacine) durant la période entre 1931 et 1945. Une partie de ce roman a été dédiée à la participation de Benzine à ces manifestations



à Sétif après la fin de la 2e Guerre mondiale sous la direction du mouvement des Amis du manifeste et de la liberté, lesquelles avaient pour objectif de rappeler les promesses faites par les français aux Algériens et aux autres peuples colonisés concernant le droit à l'autodétermination. La réaction de l'occupant

français fut sévère pour Benzine et l'a forcé à quitter la ville avant de revenir après que les choses se soient calmées.

Il a été incarcéré et torturé avant d'être remis en liberté en 1946. Parmi ces œuvres "Houba et la quête du Mahdi attendu" d'Azzedine Djellaoudji qui s'est penchée sur l'émergence du mouvement national à Sétif ainsi que la prise de conscience chez ses habitants en particulier et les Algériens en général. Cette œuvre a traité en détail les massacres du 8 mai.

Ces massacres sont en général absents dans la littérature algérienne aussi bien arabophone que francophone. Les romans se sont contentés de faire allusion à ses massacres. Pour le critique Mohamed Sari, ces massacres constituent un événement tragique qui a été traité plus dans les textes historiques que ceux littéraires". L'écrivain Mohamed Benziane estime, de son côté, que le non traitement de cet événement dans des romans est dû à plusieurs facteurs dont le fait que le roman algérien n'a apparu que durant les années 1940.

8 MAI 1945

Des films sur la résistance et la révolution à Sétif

Le centre algérien de cinématographie et de l'audiovisuel (CNCA) organise, du 7 au 9 mai, des projections de films historiques et affichage des posters d'œuvres cinématographiques sur la révolution, en coordination avec la direction de la culture de la wilaya de Sétif, à l'occasion du 76e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, a indiqué le responsable de programmation au Centre. A l'occasion du 76e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, le CNCA organise à partir de ce vendredi un programme riche en projection de films historiques et révolutionnaires à savoir "les hors-la-loi" de Rachid Bouchareb, "le puits" de Lotfi Bouchouchi et "Le colonel Lotfi" de Ahmed Rachedi, a fait savoir M. Bilal Yahoui.

Outre la salle cinéma de la maison de la culture, ces œuvres cinématographiques seront également projetées dans plusieurs communes de la wilaya avec le strict respect du protocole sanitaire contre la covid-19, a-t-il ajouté. Samedi 8 mai, un documentaire de Ahmed Hlalchi "l'histoire du drapeau algérien", produit par le ministère des moudjahidine, sera projeté en virtuel. Par ailleurs, la manifestation verra aussi l'organisation d'une exposition de posters de grands films révolutionnaires algériens en vue de faire connaître à la nouvelle génération de cinéphiles, les principales expériences ayant abordé l'histoire contemporaine de l'Algérie, la révolution et ses leaders tels que "la bataille d'Alger", "Zabana", "l'opium et le bâton", "les années de braise" et bien d'autres.

A rappeler que le CNCA a programmé, à l'occasion du mois sacré, la projection virtuelle de plusieurs productions documentaires à l'image de "Sidi Boumedienne Chouaib El Ghout" de Yahia Mouzahem, "Dar El Hadith, espace de savoir et de culte" pour Saïd Oulmi, "Rakb Sidi Chikh" de Mohamed Cherif Baka, "Timimoun" (Ahmed Laaroussi), "le rêve des aigles" de son réalisateur Mohamed Hazourli, outre "Chikh Mohamed Ben Abdelkrim El Meghil" de Larbi Lakhel.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

9 morts et 156 blessés en 24 h

Neuf morts personnes ont trouvé la mort et 157 ont été blessés, dans plusieurs accidents de la route, survenus durant la période, allant du 8 au 9 mai 2021, a indiqué un communiqué de la protection civile.

Les secours de la protection civile « ont effectué 156 interventions, durant la même période, suite à plusieurs accidents de la circulation, à travers plusieurs wilayas du pays, causant 9 personnes décédées et 156 blessés (toutes blessures confondues), a précisé la même source. Les victimes ont été prises en charge, puis évacuées, vers les structures sanitaires locales, a-t-on encore ajouté. Le bilan le plus à été enregistré au niveau de la wilaya de Laghouat avec 03 personnes décédées et 01 autre blessée, suite à une collision entre 02 véhi-

cules légers survenu au lieu dit route Tiarret sur la RNN° 23, commune d'Aflou, a-t-on appris de la même source. En outre, les unités de la protection civile ont enregistré, au total 2651 interventions, pour répondre aux appels de secours, ou suite à des accidents de la route, des accidents domestiques, ou encore l'évacuation sanitaires et l'extinction d'incendies, a noté le communiqué de la direction générale de la protection civile. Concernant les interventions liées aux intempéries, notamment dans la wilaya de M'Sila, les unités de la protection civile ont réussi à

repêcher le corps de la 03ème personne qui a été emportée par les crues d'Oued Djenane Roumia le 06 mai 2021, dans la commune de Boussaâda. S'agissant des activités de lutte contre la propagation du coronavirus les unités de la protection civile ont effectuées, durant une semaine, 59 opérations de sensibilisation, à travers le territoire national, portant sur la pandémie, en mobilisant, 254 agents de la protection Civile, tous grades confondus, aussi 43 ambulances et 32 engins d'incendie, a conclu le communiqué.

Samia. A.



DÉLÉGATION NATIONALE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

«Les motards à l'origine de plus de 1 000 accidents»

Dans le but de réduire les accidents de la route, ainsi faire face à l'hécatombe routière, la délégation nationale de la sécurité routière poursuit leurs campagnes de sensibilisation, à travers le territoire nationale, en mettant à disposition tous les moyens nécessaires, dans ces opérations de préventions routières. Depuis Blida, en marge d'une journée de sensibilisation destinée aux conducteurs de motos, la chargée de communication, auprès de la Délégation nationale de sécurité routière, Mme khellaf Fatma

Zohra a fait remarquer que plus de 1000 accidents de la route ont été causés par des motards, durant le premier trimestre de cette année, à l'échelle nationale. Elle poursuit : «La délégation nationale de sécurité routière a enregistré, durant la même période 1 202 accidents causés par des conducteurs de motos sur un total de 5 874 accidents de la circulation, signalés sur le réseau routier national, ayant entraîné la mort de 670 personnes et 7 741 blessés». «20% des accidents enregistrés à la période indiquée

ont été causés par cette catégorie de conducteurs (motards) » a-t-elle précisé. Les plus importants dépassements inscrits à leur actif sont «l'excès de vitesse, les dépassements dangereux et le non port du casque de protection considéré, pourtant, comme le meilleur moyen de protection pour eux, selon la même responsable. «Un nombre considérable de motards évitent de le porter, en dépit de son rôle indéniable dans leur protection du danger de la mort, ou de handicaps à vie», a-t-elle déploré.

S. A. /APS

TRAFIC DE STUPÉFIANTS À BOUMERDES

Deux individus arrêtés et 46 comprimés psychotropes saisis

Les éléments de la deuxième sûreté urbaine de la wilaya de Boumerdes ont procédé à l'arrestation de deux individus récidivistes, en possession de comprimés psychotropes et des solutions injectables fluides anesthésiques, à la cité 11 décembre, au centre ville de Boumerdes, a-t-on appris auprès des mêmes services de sécurité. Cette opération qui entre dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants a permis de neutraliser les mis en cause âgés entre 29 et 37 ans, connus pour leur implication également dans d'autres affaires criminelles, a précisé la même source. Il en résulte également de cette opération la saisie de 46 comprimés psychotropes, 56 gr de cannabis, 3 solutions injectables anesthésiques, une somme d'argent estimée à 28000 DA, émanant de la drogue, a ajouté le communiqué de la cellule de communication de la wilaya de Boumerdes. Après la finalisation de toutes les procédures judiciaires, les mis en cause ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes.

Samia. A.

PRIX D'ALGER DE RÉCITATION DU CORAN

Les lauréats honorés

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé samedi soir au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (Alger) la cérémonie de distinction des lauréats du Prix d'Alger de récitation et de psalmodie du saint Coran et du Concours national d'encouragement des petits récitateurs du saint Coran. Organisée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la célébration de Leilat El Qadr (26 Ramadhan), la cérémonie s'est déroulée en présence du président du Conseil Constitutionnel, Kamel Fenniche, de membres du gouvernement, de conseillers du président de la République, du président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah et de nombre de responsables d'instances et d'institutions nationales. La première place du Prix d'Alger de récitation et de psalmodie du saint Coran a été remportée par Mustapha Chokri (Alger), la deuxième place est revenue à Abou Bak Abdelhadi Radjaa (El Bayadh) et la troisième à Zineb Benyoucef (Bouira). Le premier prix du Concours national d'encouragement des petits récitateurs du saint Coran a été décerné à Mohamed Abdellah Echadli (Médéa), le deuxième prix a été attribué à Oussama Takieddine Talbi (Bordj Bou Arréridj) et le troisième prix à Selama Kaki (Batna). Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a rappelé la valeur de Leilat El Qadr qui coïncide cette année avec l'anniversaire des massacres du 8 mai 1945, l'occasion pour le ministre de mettre en avant les sacrifices des chouchada pour la libération du pays et le recouvrement de la souveraineté nationale.

APS

Qahwa fi goubli |

Enfants voici les bœufs qui passent...

Ah qu'on se sent mieux quand on est meilleur...J'étais plongé dans une réflexion telle que même les philosophes m'en voudraient...Avant de retomber brutalement sur terre et m'entendre apostropher par une vieille connaissance. Et dont je devine la proximité » rien qu'au timbre de la voix : T'es encore là toi ? C'est en ces termes plutôt crus et drus que m'interpelle un pote fraîchement débarqué de Ottawa. Et qui s'étonne donc que je puisse encore vivre en ces terres. Mais où veux-tu que j'aïlle à mon âge ? Au nouveau Mexique peut-être ? Et de revenir alors à la charge : ta place n'est pas ici, trop hostile l'environnement. Et tel que je te connais...Mais bon c'est à toi de voir... Justement lui rétorque-je,

j'ai déjà vu et ça ne m'a pas trop emballé vieille branche. Et il se pourrait même que j'ai fait la belle bien avant toi. Oui on ne m'en a déjà touché un mot sans doute n'as-tu pas choisi la bonne période mon cher ami...Ah bon parce qu'il y a des bonnes et des mauvaises périodes ? Pour sûr que oui...Au départ j'étais tout comme toi viscéralement hostile à toute idée de départ et puis un beau jour j'ai franchi le pas avec toute ma smala. Et pas de regrets évidemment ? Bon de temps à autre t'as une petite pointe de nostalgie mais c'est comme un mal de dents...Ok on peut savoir ce que tu fais de bon là-bas ? Bof, je bricole...Tu bricoles ? Tant qu'à faire, fais-le ici, il y a pénurie de bricoleurs...Car si tu changes de

continent pour si peu c'est tout simplement décontençant... Et puis excédé : ya Amar khouya je n'en pouvais plus de l'environnement repoussant et hostile. Pourquoi tu n'as pas sollicité un poste au ministère du même nom ? Ouais, c'est ça si je comprends bien toi tu veux crever ici quoi...Oui tu comprends bien...Et pas question de céder ma place à quiconque...Au fait tu repars déjà quand ? Je vois que monsieur est comme qui dirait pressé que je débarrasse les lieux...Mais du tout : en attendant tu peux au moins débarrasser le plancher ? Celui des vaches ? Non plutôt des bœufs...Enfants voici les bœufs qui passent cachez vos rouges tabliers...

A. Zentar

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME & DE LA VILLE

O.P.G.I DE BOUMERDES

Cité Administrative Boumerdes
 Carte d'immatriculation fiscale : 099916000817202
 Tél: 024/79 - 58 - 58 Fax: 024/79 - 58 - 43



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
 N° 15-247/18/2021/DMO**

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (O.P.G.I) de Boumerdes dont le siège social est sis à : Cité Administrative - Wilaya de Boumerdes lance un avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation des travaux de voirie et réseaux divers (VRD) tertiaire d'un projet de 140 logements publics localisés à ISSER - Boumerdes.

PROGRAMME 1300 LOGEMENTS QUINQUENNAL 2010/2014 - TRANCHE 2011.

Les soumissionnaires ayant la qualification, catégorie deux (II) et plus dans l'un des secteurs : bâtiments, Hydraulique ou travaux publics (Activité principale ou secondaire) ayant réalisé au moins un projet des travaux de VRD de 80 logements ou un projet équivalent avec un montant de 28 500 000.00 DA (Les entreprises qui ont un plin de charge avec l'O.P.G.I de Boumerdes ne peuvent soumissionner que s'ils ont au maximum un seul projet de VRD en cours) et intéressés par le présent avis sont invités à retirer les cahiers des charges auprès de la direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (O.P.G.I) de Boumerdes sis à Cité Administrative Wilaya de Boumerdes, contre paiement des frais de reproduction fixés à Deux mille Dinars (2.000,00 DA) non remboursables.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme.

1- Le dossier de candidature contient :

- une déclaration de candidature ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- une déclaration de propreté ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- le statut pour les sociétés ;
- Registre de commerce électronique
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants à servir ;

a/ **Capacités professionnelles :** Coefficient de qualification et la classification professionnelle du soumissionnaire catégorie II et plus dans l'un des secteurs : bâtiments, hydraulique ou travaux publics (Activité principale ou secondaire)

b/ **Capacités techniques :** Liste des moyens humains et matériels à engager dans le cadre du projet, objet de la soumission appuyée de toutes pièces justificatives. (Attestations de bonne exécution, valorisée, délivré par les maîtres de l'ouvrage publics ou les PV de réception appuyés par des DGD dûment signés par les maîtres d'ouvrage).

2- L'offre technique contient :

- une déclaration à l'annonce ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif
- Cahier des charges (partie I) devra être renseigné, signé, daté et cacheté (paraphé) par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Planning prévisionnel d'exécution le planning selon le spécimen en annexe de cahier des charges)

3- L'offre financière contient :

- la lettre de soumission ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- le bordereau des prix unitaires (BPU) ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire

NB : - Les documents et les pièces requises sont ceux exigés dans l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges.
 - Toutes les copies doivent être en cours de validité, le maître de l'ouvrage se réserve le droit d'arrêter l'original de chaque document

Les enveloppes doivent être déposées soit pliées anonymes et fermées à l'adresse suivante :
A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUMERDES
 Bureau d'ordre Général

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT avec exigences de capacités minimales
N°15-247/18/2021/DMO

Réalisation des travaux de voirie et réseaux divers (VRD) tertiaire d'un projet 140 logements publics localisés à **ISSER-BOUMERDES.**

La date de dépôt des offres est fixée au 15 ème jour avant 10h00mn, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
 L'ouverture des plis sera publique et se fera le même jour de dépôt des offres à 11 h 00 mn, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos musul, la date de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
 Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une durée de préparation des offres supérieure de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHIEF
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
 NTP : 40801600002025

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application de l'article 65 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/2020 paru dans les quotidiens nationaux relatif au choix des soumissionnaires pour :

**ACQUISITION D'EQUIPEMENTS MEDICAUX ET COLLECTIFS
 AU PROFIT DE L'HOPITAL 60 LITS DE AIN MERANE**

Qu'à l'issue du jugement des offres, il a été obtenu les résultats suivants :

LOT 10 : EQUIPEMENT DE STERILISATION ET DE DECONTAMINATION

Classement	Prestataire	NTP	Note de l'offre Technique	Note de l'offre Financière	Note Globale	MONTANT EN TTC	Délais	Critère de Choix
1 ^{er}	SARL SID MED	0001602902425	55,00	26,00	80,00	26.500.158,45	03 jours	Mieux évalué

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Chief, dans un délai de (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateurs Publics (BOMOP) et les quotidiens nationaux, conformément à l'article 82 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières, à se rapprocher de la Direction de la santé et de la population de la Wilaya de Chief, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

CRÉSUS # 636 DU LUNDI 10 MAI 2021-ANEP2116008533



**Votre quotidien
 chaque jour
 chez votre buraliste**

MER D'ARABIE

Les Etats-Unis saisissent une cache d'armes

La cinquième flotte américaine a annoncé hier avoir saisi une énorme cache d'armes russes et chinoises illicites sur un boutre naviguant dans les eaux internationales de la mer d'Arabie. «La cache d'armes comprenait des dizaines de missiles guidés antichar avancés de fabrication russe, des milliers de fusils d'assaut chinois de type 56 et des centaines de mitrailleuses PKM, de fusils de sniper et de lance-grenades», a-t-elle déclaré dans un communiqué. Le croiseur USS Monterey a intercepté le boutre et découvert la cargaison lors d'un arraisonnement de routine, au cours d'une opération les 6 et 7 mai, a précisé la 5e flotte, basée à Bahreïn. L'origine des armes, désormais sous la garde des Etats-Unis, ainsi que leur destination prévue font l'objet d'une enquête, a-t-elle ajouté. «Après que toutes les cargaisons illicites eurent été retirées, le boutre a été évalué pour sa navigabilité, et après interrogatoire, son équipage a reçu de la nourriture et de l'eau avant d'être libéré», a indiqué la 5e flotte. Cette dernière n'a pas précisé d'où le navire pouvait provenir mais les patrouilles de la marine américaine dans la région agissent régulièrement contre «le transport de cargaisons illicites qui financent souvent le terrorisme et les activités illégales».

POUR LE MEURTRE D'UN EVÊQUE

Exécution d'un moine copte en Egypte

Un moine copte a été exécuté hier pour le meurtre en 2018 de l'évêque Epiphanius, 68 ans, qui dirigeait le monastère Saint-Macaire de Scété à 80 kilomètres au nord-ouest du Caire, a-t-on appris auprès de la famille du condamné. «Nous avons été avertis à 08H00 (06H00 GMT) ce matin que l'exécution avait eu lieu à la prison de Damanhour et je suis en route pour récupérer le corps», a dit à l'AFP Hany Saad Tawadrous, frère du moine Isaïe al-Makari qui avait été condamné en 2020.

APRÈS UN NOUVEL ASSASSINAT EN IRAK

Le gouvernement accusé de laxisme

Depuis des années, Ehab al-Ouazni était l'une des voix anti-pouvoir en Irak. Il n'hésitait pas à dénoncer l'intégrisme religieux ou la mainmise de l'Iran dans son pays. Tôt hier, il s'est tu, comme des dizaines de militants de la «révolution d'octobre» avant lui.

Au beau milieu d'une des «nuits du destin» du ramadhan --sacrées dans l'islam--, alors qu'il rentrait chez lui dans les ruelles de Kerbala, ville sainte chiite du Sud où les factions armées pro-Iran sont légion, des tireurs à moto ont surgi. Le coordinateur des manifestations à Kerbala, qui avait été de toutes les luttes sociales depuis des années dans la ville où ne vivent qu'une poignée de grandes familles qui toutes se connaissent, a probablement tout de suite compris ce qui se tramait. En décembre 2019 déjà, il avait réchappé de justesse au même scénario. Des tireurs à moto, pistolets munis de silencieux en main, avaient tué sous ses yeux Fahem al-Taï, père de famille de 53 ans et camarade de lutte. Dans la nuit de samedi à dimanche, des tireurs sont revenus, cette fois-ci pour M. Ouazni, devant chez lui, sous l'oeil de caméras de surveillance, comme souvent depuis le début en octobre 2019 d'une révolte inédite conclue par près de 600 morts, quasiment tous des manifestants tués dans des défilés ou assassinés sur leur pas de porte.

MANIFESTATIONS ET ACCUSATIONS -

Aussitôt, des manifestations ont éclaté à Kerbala, mais aussi à Nassiriya et Diwaniya, d'autres villes du Sud, ont rapporté des correspondants de l'AFP. Différents politiciens, dont le leader chiite Ammar al-Hakim, ont condamné cet assassinat et réclamé justice. Les comités de coordination de manifestants à travers le Sud, chiite, tribal et agricole, reprenaient, eux, les mots d'ordre de la «révolution d'octobre»: contre la corruption, la gabegie de l'Etat, la mainmise des groupes armés et des religieux et l'influence de l'Iran en Irak. Et pour la justice pour les «martyrs». La police de Kerbala a annoncé «ne pas ménager ses efforts» pour retrouver «les terroristes» derrière cet «assassinat». Mais pour les militants, un an après sa prise de fonction, le Premier ministre Moustafa al-Kazimi, dont plusieurs conseillers proches se revendiquent de la révolte d'octobre, n'a toujours pas fait justice aux critiques assassinés. Ce nouvel assassinat «pose de nouveau la question: quelles vraies mesures ont été prises par le gouvernement Kazimi pour que les auteurs répondent de leurs crimes», accuse Ali Bayati, de la Commission gouvernementale des droits humains. Al-Beit al-Watani (bloc national en arabe), l'un des rares partis nés de la «révolution d'octobre» qui tenait encore à participer aux législatives



considérées avoir lieu en octobre, a jeté l'éponge. «Comment un gouvernement qui laisse passer sous ses yeux des pistolets silencieux et des bombes peut-il garantir un climat électoral sûr?», affirme-t-il dans un communiqué, appelant à «boycotter l'ensemble du système politique». Comme pour les dizaines d'autres Irakiens abattus par des hommes à moto qui disparaissent dans la nuit, personne n'a revendiqué les tirs. Mais pour les militants, comme pour l'ONU, ce sont des «milices». «Les milices de l'Iran ont assassiné Ehab et vont tous nous tuer, elles nous menacent et le gouvernement reste silencieux», affirme ainsi un ami de M. Ouazni dans une vidéo amateur tournée à la morgue.

« TU ES AU COURANT QU'ON TUE? »

Depuis octobre 2019, une trentaine de militants ont été assassinés et des dizaines enlevés plus ou moins brièvement. En juillet 2020, un des spécialistes mondiaux du djihadisme, Hicham al-Hachémi, avait été assassiné sous les yeux de ses enfants devant sa maison à Bagdad. A chaque fois, les autori-

tés assurent ne pas pouvoir identifier les auteurs de ces assassinats politiques, dans un pays qui en était coutumier durant la guerre civile (2006-2009) mais où ils avaient depuis cessé. En février, sur Facebook, M. Ouazni s'en prenait lui-même au chef de gouvernement: «Tu es au courant de ce qui se passe? Tu sais qu'ils enlèvent et tuent ou bien tu vis dans un autre pays que nous?» Depuis longtemps, ses proches s'inquiétaient pour cet homme à la parole jamais muselée. Fin 2017, alors que la province de Kerbala votait un arrêté préfectoral sur l'«indécence» interdisant d'exposer des habits féminins en vitrine, M. Ouazni renvoyait dos à dos tous les intégristes. «Ce genre de décision disant s'appuyer sur la religion ne diffère en rien de l'idéologie du groupe Etat islamique», l'EI, affirmait-il alors à l'AFP. En août 2020, alors que l'AFP le retrouvait dans le cortège des «martyrs d'Octobre» pour un pèlerinage aux mausolées chiites, il faisait malgré tout montre d'optimisme. «Tous les tyrans ont une fin, même si parfois elle met très longtemps à arriver», disait-il alors. **AFP**

CRIMES DE GUERRE EN AFGHANISTAN

La procureure de la CPI reçoit des ministres afghans

La procureure sortante de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda, a reçu des ministres afghans au sujet des allégations de «crimes de guerre» en Afghanistan, a annoncé hier la Cour. Une délégation composée notamment du chef de la diplomatie afghane et du ministre afghan de la Justice s'est rendue vendredi à la CPI et a tenu des «discussions fructueuses» avec la procureure de la juridiction, a indiqué la Cour dans un communiqué. La juridiction, qui siège à La Haye, aux Pays-Bas, a décidé en appel en mars 2020 d'autoriser l'ouverture d'une enquête pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité en Afghanistan. Il s'agit notamment d'allégations de crimes de guerre américains. L'administration Trump avait sanctionné en septembre la procureure de la CPI Fatou Bensouda et d'autres responsables. Le nouveau président américain Joe Biden a levé ces sanctions en avril. Les discussions de vendredi ont été organisées suite à la demande faite par Kaboul en mars 2020 au bureau du procureur de reporter



son enquête, a indiqué la juridiction. La CPI, créée en 2002 pour juger les pires atrocités dans le monde, ne se substi-

tue pas aux juridictions nationales, elle n'intervient que si celles-ci ne sont pas en mesure de s'acquitter de leurs obligations, stipule le Statut de Rome, texte fondateur de la CPI. Les discussions ont «permis de mieux comprendre» les démarches faites ou envisagées par les autorités afghanes pour traduire en justice les auteurs de crimes de guerre, a indiqué la CPI. Le peuple afghan «mérite une justice tangible sans délai» après «des décennies de conflit et de violence», a déclaré Mme. Bensouda, citée dans le communiqué. Elle s'est dite impatiente de poursuivre les discussions avec les autorités afghanes pour «déterminer comment la justice peut être servie au mieux». «C'était une réunion historique et très constructive», a déclaré Mohammad Haneef Atmar, ministre des Affaires étrangères afghan, cité dans le communiqué. «Aucun crime ne restera impuni», a-t-il ajouté. La Gambienne Fatou Bensouda va quitter ses fonctions en juin, et sera remplacée par l'avocat britannique Karim Khan, spécialiste des droits humains.

Le Hadith

« *Celui qui veille la Nuit du Destin avec foi et dans l'espoir de sa récompense, tous ses péchés précédents lui seront pardonnés.* »
(Boukhari, Mouslim)

Al-Aya

{ *La nuit d'Al-Qadr est meilleure que mille mois.* }
(Coran 97/3)



Iftar
19h48
Imsak
03h55

Signification, mérites et particularités de Laylat Al-Qadr

Allah, exalté soit-Il, dit (sens des versets): « Hâ, Mîm. Par le Livre (le Coran) explicite. Nous l'avons fait descendre en une nuit bénie, Nous sommes en vérité Celui qui avertit, durant laquelle est décidé tout ordre sage, c'est là un commandement venant de Nous. C'est Nous qui envoyons [les Messagers], à titre de miséricorde de la part de ton Seigneur, car c'est Lui l'Audient, l'Omniscient, » (Coran 44/1-6)

« Hâ, Mîm » : Ces lettres ainsi que toutes les autres lettres placées au début de certaines sourates sont l'un des miracles du Coran que Seul Allah détient la signification.

« Par le Livre (le Coran) explicite. Nous l'avons fait descendre en une nuit bénie » : Il s'agit de la Nuit du Destin qui se trouve au mois du Ramadan.

« Nous sommes en vérité Celui qui avertit » : l'humanité que Notre châtimeur atteindra ceux qui mécroient en l'Unicité de notre Seigneurie et en le fait que Nous sommes le Seul qui mérite d'être adoré.

Allah, exalté soit-Il, révéla le Coran cette nuit-là que le Seigneur des Mondes a décrite comme bénie.

Un groupe de Salafs, dont Ibn 'Abbâs, Qatâda, Sa'îd Ibn Jubayr, 'Ikrima, Mudjâhid et d'autres, a rapporté que la nuit pendant laquelle le Coran fut révélé est la Nuit du Destin.

Le verset 'durant laquelle est décidé tout ordre sage', signifie que durant cette nuit, sont décidées toutes les destinées des créatures, pour l'année à venir.

En cette nuit, est écrit qui vivra et qui mourra, qui sera sauvé, et qui sera damné, qui est destiné au Paradis, et qui est destiné à l'Enfer, qui sera honoré, et qui sera humilié, où la sécheresse et la famine séviront, et tout ce que Allah, exalté soit-Il, veut pour cette année-là.

Lorsque l'on dit que la destinée de chaque créature, pour l'année à venir, est écrite lors de la Nuit du Destin, cela signifie, et Allah, exalté soit-Il, sait mieux, que pendant la Nuit du Destin, les destins sont transférés de al-Lawh al-Mahfûdh (la Tablette Préservée). Ibn 'Abbâs, qu'Allah soit satisfait de lui, a dit : « On peut voir un homme en train de meubler sa maison ou de labourer son champ, alors qu'il est compté parmi ceux qui décèderont cette année. »

C'est-à-dire qu'il a été décrété pendant la Nuit du Destin qu'il sera du nombre de ceux qui mourront au cours de cette année. Il a été dit que pendant



cette nuit, le destin des gens est montré aux Anges.

Le sens de 'Qadr' est la vénération ou l'honneur, c'est-à-dire que c'est une nuit qui est vénérée en raison de ses caractéristiques particulières, et parce que celui qui veille pendant cette nuit devient un homme d'honneur.

Et il fut également dit que 'Qadr' signifie 'Qadar', c'est-à-dire qu'en cette nuit, les décrets de l'année à venir sont ordonnés, comme Allah, exalté soit-Il, le dit (sens du verset) : « **durant laquelle est décidé tout ordre sage,** » (Coran 44/4)

· Et parce que les jugements d'Allah, exalté soit-Il, sont décidés et écrits en cette nuit.

Donc Allah, exalté soit-Il, l'appela Laylat al-Qadr, à cause de sa grande valeur et de son statut élevé auprès de Lui, exalté soit-Il, et parce que de si nombreux péchés y sont pardonnés et de si nombreuses fautes y sont voilées.

En effet c'est la nuit du pardon, comme ce fut rapporté dans les recueils de hadiths authentique (Sahîh) : selon Abû Horayra, qu'Allah soit satisfait de lui, le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit : « **Celui qui veille la Nuit du Destin avec foi et dans l'espoir de sa récompense, tous ses péchés précédents lui seront pardonnés.** » (Boukhari, Mouslim)

Allah, exalté soit-Il, a doté cette nuit de caractéristiques spéciales qui font d'elle une nuit unique en son genre :

· Comme nous l'avons cité avant, elle est la nuit de la Révélation du Coran. Ibn 'Abbâs, qu'Allah soit satisfait de lui, et

d'autres ont dit : « Cette nuit a connu la descente du Coran depuis Al-Lawh al-Mahfoudh, la Table Gardée vers Bayt Al-'Izzah, la Maison de la Gloire au ciel inférieur, puis le Coran fut révélé au Messager d'Allah (Q.S.S.S.L) par étapes sur une période de vingt-trois ans. » (Tafsîr Ibn Kathîr)

· Allah, exalté soit-Il, l'a décrite comme étant meilleure qu'un millier de mois, comme Il, exalté soit-Il, le dit (sens du verset) : « **La nuit d'Al-Qadr est meilleure que mille mois.** » (Coran 97/3)

· Allah, exalté soit-Il, l'a décrite comme étant bénie, comme Il, exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « **Nous l'avons révélé en une nuit bénie, [...]** » (Coran 44/3)

· En cette nuit, les anges et al-Rûh descendent, « **c'est-à-dire que de nombreux anges descendent en cette nuit car elle est bénie, et ils descendent quand la bénédiction et la miséricorde d'Allah, exalté soit-Il, descendent, tout comme ils descendent quand le Coran est récite, et ils entourent les cercles d'évocation (réunions où Allah, exalté soit-Il est évoqué), et ils battent des ailes, par respect pour celui qui recherche sincèrement le savoir.** »

(Voir Tafsîr Ibn Kathîr) al-Rûh, est l'ange Djibrîl (Gabriel), Alaihi salam, qui est appelé ainsi en signe de respect.

· Cette nuit est décrite comme étant la paix, c'est-à-dire qu'elle est une nuit de sécurité, car Satan ne peut y faire aucune mal, ni causer aucun dommage, comme Mudjâhid l'a dit. (Voir Tafsîr Ibn Kathîr). En cette nuit, de nombreuses personnes sont sauvées du châtimeur en raison de

leurs actes d'adoration d'Allah, exalté soit-Il.

· Sens du verset : « **durant laquelle est décidé tout ordre sage,** » (Coran 44/4) c'est-à-dire que les affaires de cette année sont envoyées aux anges qui inscrivent les décrets d'Allah, exalté soit-Il : qui vivra, qui décèdera, la subsistance que les gens recevront, ce qui aura lieu jusqu'à la fin de cette année, chaque affaire est prescrite, et elle ne peut être modifiée ou changée. (Voir Tafsîr Ibn Kathîr). Tout cela est déjà connu par Allah, exalté soit-Il, avant même qu'il ne soit inscrit, mais Il, exalté soit-Il, fait connaître aux anges ce qui doit avoir lieu, et leur ordonne de faire ce qu'ils doivent faire. (Charh Sahîh Mouslim de l'imam al-Nâwâwy)

· Allah, exalté soit-Il, pardonne les péchés passés de celui qui veille pendant cette nuit et prie, poussé par la foi et dans l'espoir d'obtenir la rétribution divine. D'après Abû Horayra, qu'Allah soit satisfait de lui, le Prophète (Q.S.S.S.L) a dit : « **Celui qui jeûne le mois de Ramadan avec foi et dans l'espoir d'obtenir la rétribution d'Allah, tous ses péchés passés lui seront pardonnés. Et Celui qui veille Laylat Al-Qadr (La Nuit du Destin) (en prière) avec foi et dans l'espoir d'obtenir la rétribution d'Allah, tous ses péchés passés lui seront pardonnés** » (Boukhari et Mouslim)

La phrase 'avec foi et dans l'espoir d'obtenir la rétribution d'Allah' signifie croire en la promesse d'Allah, exalté soit-Il, de récompenser celui qui passe cette nuit en veillée pieuse ne cherchant que la récompense divine et n'ayant aucun autre but ou objectif, tel que la vantardise, l'ostentation, ... etc. (Fath al-Bâri)

Allah, exalté soit-Il, a révélé une sourate entière au sujet de cette nuit dans laquelle Il, exalté soit-Il, mentionne son honneur et sa grande valeur. C'est la sourate dans laquelle Il, exalté soit-Il, dit (sens des versets) :

« **Nous l'avons certes, fait descendre (le Coran) pendant la nuit d'Al-Qadr. Et qui te dira ce qu'est la nuit d'Al-Qadr? La nuit d'Al-Qadr est meilleure que mille mois. Durant celle-ci descendent les Anges ainsi que l'Esprit (l'ange Gabriel), par permission de leur Seigneur pour tout ordre. Elle est paix et salut (bienfait de la part d'Allah, Exalté soit-Il, pour Ses esclaves croyants) jusqu'à l'apparition de l'aube.** » (Coran 97/1-5)

L'expression 'Et qui te dira ce qu'est la nuit d'Al-Qadr?' sert à attirer l'attention sur l'importance et la grande signification de cette nuit.

'La nuit d'Al-Qadr est meilleure que mille mois', comme mentionné auparavant, signifie qu'elle est meilleure que quatre-vingt-trois ans.

Ceci est un grand mérite, dont personne ne comprend pleinement la grandeur à part le Seigneur des Mondes, exalté soit-Il. Ceci encourage le Musulman à passer cette nuit en prière, et à faire cela dans le seul but d'obtenir la satisfaction d'Allah, exalté soit-Il.

Makrout laassel aux amandes



INGRÉDIENTS

pour la pate:

3 mesures qui débordent de semoule moyenne

1 mesure de smen moins 1 doigt et on remplit le restant avec l'huile de table une pincée de sel

un mélange eau et eau de fleur d'oranger presque une mesure

zeste de citron finement gratté facultatif, mais ça donne un bon gout

pour une réussite garantie du makrout j'ajoute un blanc d'oeuf + 2 c. à soupe de farine

pour la farce:

3 petites mesures d'amandes en poudre 1 mesure de sucre cristallisé

1/2 c. à café de cannelle quelques cuillères à soupe d'eau de fleur d'oranger pour ramasser la farce

décoration:

miel

friture:

huile de table

Faites une fontaine et ajoutez par dessus la mesure du gras tiédi. sablez bien entre vos mains afin que le gras soit complètement absorbé par la semoule.

Laissez reposer au minimum une heure. sablez de temps en temps

Après ce temps, ajoutez le blanc d'oeuf et la farine, arrosez ce mélange de semoule et gras avec le mélange eau et eau de fleur d'oranger juste au bout des doigts sans la pétrir la pate doit se ramasser mais pas pateuse.

laissez la pate reposer un peu pour absorber les liquides.

prenez une bonne quantité de la pâte, façonnez un boudin. Avec votre index, faites une fente au centre dans le sens de la longueur.

Roulez un petit boudin de la farce d'amandes et placez le dans la fente.

Remontez les bords de la pâte de semoule en pinceau avec le pouce et l'index pour bien couvrir la farce d'amandes.

Roulez de nouveau délicatement pour avoir un boudin d'une largeur de 3 cm de hauteur.

faites cuire ces losanges dans une huile très chaude, mais sur feu moyen. Les makrouts doivent avoir une teinte dorée et bien cuits à l'intérieur

à la fin de la cuisson, trempez les makrouts aux amandes dans le miel chaud il faut en tout cas que l'un des deux soit très chaud, ou bien les makrouts, ou bien le miel.

INSTRUCTIONS

Preparez la farce:

ramassez les amandes, le sucre, la cannelle avec l'eau de fleur d'oranger pour obtenir une farce molle et malléable. Réservez.

Préparez la pâte:

Versez dans une large terrine la semoule, le sel. Mélangez.

Gâteau sans cuisson

INGRÉDIENTS

ingrédients:

2 boîtes de biscuits secs

du beurre ramolli

du miel selon le gout

2 c à soupe de marmelade d'orange ça donne un gout sublime

halwat turc ou halva de sésame.

du cacao 5 à 6 c à soupe, pour les amateurs de cacao comme moi, sinon allez doucement

une boîte de chocolat blanc



pate d'amande du gâteau mauresque pour la farce

INSTRUCTIONS

méthode de préparation:

concassez un peu les biscuits et placez les dans le bol du blinder

ajoutez le reste des ingrédients (à part la pate d'amande) et mixer jusqu'à avoir une belle pate homogène (au besoin ajoutez le beurre et ou le miel, selon votre gout)

prenez la pate d'amandes, et formez des boules de 2 cm de diamètre

prenez une quantité de la pate de biscuits, mettez la dans le creux de votre main placez la boule de pate d'amande au coeur et enrobez.

continuez ainsi jusqu'à épuisement de la pate et de la farce.

faites fondre le chocolat blanc dans un bain marie ou dans le micro-onde, et plongez dedans les boules de bniouen, pour ma part je préfère mettre les boules de bniouen sur une grille et couvrir avec le chocolat blanc fondu.

laissez sécher un peu, et si vous voulez, vous pouvez décorer avec un peu de chocolat noir fondu, pour donner l'effet des raillures.

Mchewek aux cacahuètes

INGRÉDIENTS :

125 g de beurre mou

100 g sucre glace

50 g de maïzena (féculé de maïs)

1 oeuf et un jaune d'oeuf

1 sachet de sucre vanillé

300 g farine (+ou- selon l'absorption)

50 g de cacahuètes moulues

1 cuillère à café de levure chimique

1 bonne pincée de sel

1 blanc d'oeuf

1 bol de cacahuètes concassées

1 poignée de cacahuètes entières

obtenir une pâte molle, lisse et homogène.

Préchauffer le four à 180°.

Faire des petites boules de 20 gr environ.

Préparer toutes les boules.

Battre légèrement le blanc d'oeuf.

Rouler d'abord la boule dans le blanc d'oeuf puis dans les cacahuètes concassées.

Disposer dans le plateau chemisé de papier cuisson.

Piquer le centre de chaque boule d'une cacahuète entière.

Enfourner les Mchewek dans le four préchauffé pour 15 à 20 minutes.

À mie cuisson vérifier si la cacahuète est bien en place sinon enfoncez la bien avec le doigt car le gâteau a tendance à gonfler et la cacahuète sort du trou !

Quand les Mchewek sont cuits et légèrement dorés, les sortir du four puis les laisser complètement refroidir avant de les manipuler !

Conservé les Mchewek dans une boîte hermétique.

Bonne réalisation et bonne dégustation !

PRÉPARATION :

Dans un grand bol, battre le beurre, le sucre glace et le sucre vanillé à l'aide d'un fouet ou avec les mains, ajouter l'oeuf et continuer de battre puis ajouter le jaune d'oeuf et continuer de mélanger.

Ajouter la maïzena, la poudre de cacahuètes et mélanger pour les faire incorporer.

Ajouter la farine au fur et à mesure ainsi que la levure et la pincée de sel pour



Sablés à la confiture

INGRÉDIENTS

250 gr de beurre à température ambiante

100 gr de maizena

125 gr sucre glace

50 gr de pistaches grillées et grossièrement concassées

2 jaunes d'oeuf

de la vanille ou de l'arôme pistache.

1 sachet de levure chimique

farine selon votre besoin

décoration:

confiture d'abricots

pistaches concassées presque 50 grs

noix de coco

cuire 10 à 15 minutes à 180 degrés dans un four préchauffé

retirer du four et laisser refroidir

décorez les pièces avec le trou en haut, à l'aide d'un pinceau, avec de la confiture déliée avec un peu d'eau de fleur d'oranger.

parsemez le dessus avec un peu de noix de coco et de pistaches

assemblez chaque 2 pièces avec de la confiture

remplir la cavité avec de la confiture, et laissez prendre pendant au moins une demi-journée

peut être bien conservé dans une boîte hermétique (si vous allez y résister)

INSTRUCTIONS

dans un récipient, fouettez le beurre et le sucre jusqu'à ce que le mélange double de volume, et soit bien crémeux.

ajoutez les jaunes d'oeuf et continuez de battre.

incorporez la maizena mélangée avec la levure chimique et la vanille

sechez le mélange avec la farine, pour un voir une belle pâte souple et malléable.

étaler la pâte sur un plan de travail fariné, à une épaisseur de 4 mm

coupez avec un emporte-pièce de votre gout, pour moi c'était des emporte-pièces carrés

placez vos gâteaux délicatement sur une plaque farinée, allant au four



3 MATCHS AMICAUX POUR L'EN. EN JUIN

Le Mali et la Tunisie, deux bons sparring-partners pour les Verts

Le match contre le Mali se jouera à Blida, le 6 juin à 20h45, et le derby maghrébin contre les voisins tunisiens le 11 juin à Tunis.

Après la Mauritanie, la sélection algérienne de football affrontera en juin prochain en amical ses homologues du Mali et de la Tunisie, a-t-on annoncé samedi soir sur le site internet de la FAF. Le match contre le Mali se jouera à Blida, le 6 juin à 20h45, et le derby maghrébin contre les voisins tunisiens le 11 juin à Tunis. "Dans le cadre de la prochaine date FIFA (31 mai au 15 juin 2021), l'équipe nationale affrontera en amical ses homologues malienne, le dimanche 6 juin 2021 au stade du Chahid Mustapha Tchaker de Blida (20h45), et tunisienne, le 11 du même mois au stade Hamadi Aguerbi de Radès, à Tunis.

Toutes ces rencontres s'inscrivent dans le programme de préparation de l'équipe nationale pour les éliminatoires de la Coupe du Monde de la FIFA Qatar 2022 dont le coup d'envoi a été reporté de juin à septembre prochain avec le déroule-



ment de deux sorties, la première à domicile face à Djibouti, et la seconde en déplacement contre le Burkina Faso. Enfin, la Fédération algérienne de football a décidé de décaler les deux rencontres, contre la Mauritanie (03 juin à Tchaker) et le Mali, de 20h30 à 20h45 pour permettre la retransmission en direct par l'ENTV", a-

on indiqué dans le communiqué de la FAF dont la nouvelle direction a réussi à dénicher rapidement trois bons sparring-partners pour les troupes de Belmadi. Le patron de l'EN aura une belle opportunité pour faire une large revue d'effectif avant l'entame des éliminatoires du Mondial 2022, son prochain gros objectif. **L. B.**

COUPE DE LA LIGUE

L'ESS, le MCA et le CRB out !

Les derniers matchs des huitièmes de finale de la Coupe de la Ligue, disputés samedi soir, ont été marqués par trois grosses surprises.

Le leader du championnat de Ligue 1, l'ES Sétif, a été éliminé sur son terrain félicite du 8 mai 1945 par le WA Tlemcen (2-1), alors que les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique, le MC Alger et le CR Belouizdad ont été battus par l'USM Alger (2-0) et le NC Magra qui a eu le dernier mot dans la série fatidique des tirs au but, la rencontre s'étant terminée sur le score vierge (0-0). Le MCA et le CRB se retrouvent

ainsi sous pression avant les très attendus derbies maghrébines face au WA Casablanca et à l'ES Tunis en Ligue des champions d'Afrique. Le Serbe Zoran Manojlovic qui vient d'être qualifié par la LFP, a raté complètement son premier test avec le Chabab. La JS Saoura et la JS Kabylie se sont qualifiées sans peine chez elles aux dépens de la JSM Skikda (4-0) et du NA Hussein Dey (2-0). Le WAT, le NCM, la JSS et la JSK ont rejoint le MCO, l'USB et l'OM, déjà qualifiés aux quarts de finale aux dépens du RCR, du PAC et de l'USMBA respectivement.

L. B.

Les résultats complets des huitièmes de finale : Samedi 8 mai 2021

USM Alger- MC Alger 2-0
ES Sétif- WA Tlemcen 1-2
JS Kabylie- NA Hussein Dey 2-0
CR Belouizdad- NC Magra 0-0 (NCM qualifié aux TAB 4-3)
JS Saoura -JSM Skikda 4-0

Vendredi 30 avril 2021

RC Relizane- MC Oran 0-1
US Biskra- Paradou AC 0-0 (USB qualifié aux TAB 5-4)
O. Médéa- USM Bel Abbés 1-0

LIGUE 2 (15^e JOURNÉE)

Des nuls à gogo

L'USM Annaba, la JSM Béjaïa, l'ASM Oran et le MCB Oued Sly se sont maintenus en tête du classement de leur groupe respectif, au terme de la 15^e journée de Ligue 2 de football, jouée samedi et caractérisée par un nombre impressionnant (7) de matchs nuls vierges au niveau des groupes Centre et Est. Au Centre, deux victoires seulement ont été enregistrées, celles du RC Arbaâ devant l'Amel Bousaâda (3-1) et du WA Boufarik sur le terrain de l'USM Blida (3-1), alors que toutes les autres rencontres se

sont terminées sur un score nul et vierge. Après cette journée, la JSMB, accrochée à Lakhdaria par l'IRL (0-0) conserve une longueur d'avance sur le RCA et deux sur le MO Béjaïa, freiné à domicile par l'ES Ben-Aknoun (0-0).

En bas du tableau, l'USM Blida battue à domicile par son voisin boufarikois a mis un pied en division inférieure, car elle compte désormais huit points de retard sur le club qui la précède en l'occurrence le WR M'sila. Dans le groupe Est, l'USM Annaba, large vainqueur du

DRB Tadjenanet (4-0), reprend seule le commandement de la poule, exploitant pleinement le nul (0-0) de son ex-compagnon, le HB Chelghoum Laïd sur son terrain devant le MO Constantine, pour prendre deux points d'avance.

Cette journée a connu également trois matchs nuls. Outre le leader annabi, le CRB Oued Djellal (5-0), face à la lanterne rouge, le MSP Batna, et le CA Batna, difficile vainqueur du NRB Telegma (1-0), échappent au syndrome des "draws". A l'Ouest, et contrairement aux deux autres groupes, aucun nul n'a été enregistré, et la situation en tête du classement n'a pas évolué, avec les deux co-leaders, l'ASM Oran et le MCB Oued Sly, restant au coude à coude après leur courte victoire (1-0) devant respectivement l'OM Arzew et le SKAF Khemis.

Le CR Témouchent, vainqueur du RCB Oued R'hiou (2-0), suit à une petite longueur. En bas de tableau, le RCB Oued R'hiou (11e - 11 pts) et l'OM Arzew (12e-9 pts) ferment la marche.

COUPE ARABE DES U20

L'EN en stage du 17 au 20 mai

La sélection algérienne des moins de 20 ans effectuera un deuxième stage de présélection du 17 au 20 mai à Alger, en vue de la Coupe arabe des nations de la catégorie, prévue du 17 juin au 3 juillet en Egypte, a annoncé samedi la Fédération algérienne de football (FAF). Un regroupement qui se fera avec un autre groupe de joueurs que lors du précédent stage, actuellement en cours au Centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa.

Ce qui permettra une meilleure évaluation des joueurs, et surtout, une plus large revue d'effectif, dans la perspective de constituer le noyau de la sélection nationale, qui disputera la prochaine Coupe arabe des nations en Egypte.

En effet, le premier stage, organisé du 6 au 9 mai, se poursuit toujours au CTN, avec un effectif de 32 joueurs, sous la conduite du coach Mohamed Lacet.

L'entraîneur national des U20 prévoit d'organiser un troisième stage bloqué, pendant lequel il supervisera un autre groupe de joueurs.

"La date de ce troisième stage n'a pas encore été fixée", a indiqué l'instance fédérale, en précisant que contrairement aux deux précédents regroupements, qui étaient "destinés aux joueurs locaux", ce troisième stage, lui, sera destiné uniquement aux joueurs évoluant à l'étranger.

"Il y aura une vingtaine de joueurs", a encore dévoilé la fédération concernant ce troisième stage de pré-sélection, en vue de la prochaine Coupe arabe des nations.

La dernière sortie de la sélection algérienne des moins de 20 ans remonte au mois de décembre 2020, à l'occasion du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la CAN-2021 en Mauritanie.

Les juniors algériens n'avaient pas réussi à décrocher leur billet qualificatif, après avoir terminé à la 4^e et dernière place avec un seul point.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE HANDISPORT

2 candidats en lice pour la présidence

Deux candidats seront en lice pour le poste de président de la Fédération algérienne handisport (FAH), en vue de l'assemblée générale électorale (AGE) qui aura lieu le 16 mai à Alger (11h00), a annoncé, hier, la commission de candidatures. Il s'agit d'Abdelhak Benharkou et sa liste composée de 12 membres et un suppléant ainsi que Slimane Maachou dont la candidature a été acceptée sous réserve de présenter le règlement intérieur de sa ligue afin de justifier le mode d'élection adopté lors de son élection à la tête de la Ligue de Béchar (élection à main levée ou à bulletin secret). La commission de candidatures a également demandé au candidat Slimane Maachou de présenter des pièces justificatives prouvant qu'il avait huit ans d'expérience et d'activité au sein de la famille handisport. La période de dépôt de candidatures a été rouverte du 3 mai à 14h00 au 6 mai à 12h00. Les délais de recours ont été arrêtés du dimanche 9 mai à partir de 9h00 au lundi 10 mai à 12h00. Cette décision a été prise après l'invalidation des travaux de l'AGE du 6 avril dernier par la Commission nationale de suivi du renouvellement des instances et structures sportives nationales qui a accepté les réserves formulées par le candidat à la présidence Nemer Korichi, lequel a relevé des "anomalies". Lors de cette AGE, le président de la Ligue handisport de Béchar, Slimane Maachou (57 ans), avait été élu président de la FAH en récoltant 21 voix des 37 exprimées, contre 14 pour l'autre candidat Nemer Korichi et deux bulletins nuls.

PARADOU AC

Mouali convoité par l'Olympique Lyonnais

Le latéral gauche du Paradou AC, Hamza Mouali, est convoité par l'Olympique Lyonnais, selon le quotidien sportif français L'Equipe. Le directeur sportif de l'OL, le Brésilien Juninho, est à la recherche d'un latéral gauche pour la saison prochaine et Mouali figure sur ses tablettes, surtout qu'il privilégie toujours les pistes algériennes, moins coûteuses sur le plan financier. Âgé de 23 ans et international chez les U20 puis les U23, Mouali était déjà ciblé par l'AS Saint-Etienne. Vaut-il rejoindre Djamel Benlamri et Islam Slimani à Lyon ? Les frères Zetchi qui ont déjà transféré plusieurs de leurs académiciens en France se frottent déjà les mains et misent sur le transfert de Mouali pour renflouer les caisses du club. **L. B.**

REAL MADRID

Lautaro Martinez approché

Les Espagnols veulent aussi profiter de la crise financière que traverse le club milanais pour rafler la mise.

Excellent cette saison avec l'Inter Milan, le buteur argentin a grandement contribué au 19^e scudetto des Interistes. Auteur de 18 buts et 9 passes décisives toutes compétitions confondues, le buteur de 23 ans s'est attiré les regards des recruteurs du Real Madrid selon les informations de DeportesCuatro. La Casa Blanca aurait déjà entamé des discussions avec l'Argentin afin de devancer la concurrence dans ce dossier à quelques mois du début du marché des transferts. Les Espagnols veulent aussi profiter de la crise financière que traverse le club milanais pour rafler la mise. Une vente de Lautaro Martinez pourrait rapporter très gros aux champions d'Italie. Annoncé dans le viseur du FC Barcelone l'été dernier, le buteur argentin a avoué, cette semaine à ESPN Argentina, avoir failli



signer en Catalogne. Si la grosse priorité du Real Madrid reste le recrutement de Kylian Mbappé et Erling Haaland durant les prochains mois, Zinedine Zidane songe à d'autres pistes pour renforcer son attaque et composer un effectif pouvant reconquérir la Ligue des Champions les années à venir.

BENZEMA JUSQU'EN 2023

Dans la forme de sa vie du haut de ses 33 ans, Karim Benzema réalise l'une de ses plus belles saisons sur un plan personnel. Auteur de 28 buts et 8 passes décisives en 42 apparitions (toutes compétitions confondues), l'ancien Lyonnais s'est imposé comme l'atout offensif

numéro un du Real Madrid. De quoi définitivement convaincre les dirigeants madrilènes de prolonger leur avant-centre tricolore, débarqué dans la capitale espagnole en 2009. En effet, à en croire les informations dévoilées par ABC, « KB9 » aurait accepté de prolonger son contrat d'une saison supplémentaire, soit jusqu'en juin 2023. Karim Benzema, qui perçoit actuellement environ 13 millions d'euros par an, devrait également voir ses émoluments augmenter.

UNE OFFRE DU PSG ENTRE LES MAINS DE RAMOS !

A en croire les informations de Parisiens, Sergio Ramos pourrait bien poursuivre sa carrière au Real Madrid. Leonardo serait même passé à l'action pour le défenseur central espagnol, puisque ce dernier aurait actuellement un contrat entre les mains. Cette offre comprendrait ainsi un bail de 2 ans, assorti d'un salaire brut de 10M€ auquel pourraient s'ajouter différentes primes. Si rien n'est acté, Sergio Ramos aurait donc la possibilité de rejoindre le PSG, mais du côté du Real Madrid, on pourrait ne pas baisser les bras et Florentino Pérez pourrait encore revenir à la charge.

MANCHESTER CITY

Aguero se ridiculise et s'excuse

Alors que le score était de 1-0 en faveur de Manchester City et que les Citizens étaient assurés de remporter le titre de Premier League en cas de victoire, Sergio Agüero a manqué un penalty en fin de première période. Une tentative que capte sans problème Edouard Mendy qui a laissé un goût amer aux supporters mancunians. Pas qu'aux supporters d'ailleurs, puisque le joueur lui-même a pris sur lui de s'excuser au terme du match. « Je voudrais m'excuser auprès de mes coéquipiers, du staff et des supporters pour avoir manqué le penalty », a déploré le joueur, qui avait prodigieusement agacé Pep Guardiola dans sa zone technique.

LA FINALE DE LA LDC DÉLOCALISÉE À WEMBLEY ?

« C'était une mauvaise décision, et j'en assume l'entière responsabilité ». Raheem Sterling lui a répondu dans la foulée, lui disant de se calmer et d'affirmer que toute l'équipe était à blâmer. L'ancien buteur de l'Atlético Madrid a manqué au passage une belle occasion de marquer le 259^e but de sa carrière en avec Manchester City. Alors que la finale de la Ligue des Champions est prévue le 29 mai pro-

chain à Istanbul, le Telegraph annonçait vendredi que le choc 100% anglais entre Chelsea et Manchester City pourrait être délocalisé en Angleterre. Et samedi, le quotidien anglais a apporté plus de données. D'après les informations du tabloïd britannique, l'UEFA envisage sérieusement de délocaliser la finale de la C1 à Wembley, à cause de la pandémie et les nombreux cas de Covid en Turquie. De plus, les chances de voir cette partie se disputer à Londres seraient même de l'ordre du 50-50. Si la finale se dispute en Turquie, 12 000 fans de Chelsea et Manchester City seraient alors dans l'incapacité de voyager en raison de l'ajout de la Turquie à la liste rouge des pays du Royaume-Uni à compter du 17 mai prochain.

TUCHEL, LE PROVOCATEUR

Ce serait une énorme déception pour l'ensemble des fans des deux clubs anglais. Ainsi, Le Telegraph déclare que l'instance européenne du football européen devrait annoncer sa décision dans les prochaines heures entre organiser la finale à Wembley ou à Istanbul, comme prévu initialement. Thomas Tuchel s'est offert un

petit tacle à destination de Manchester City après la victoire de samedi. Ce samedi avait lieu une répétition générale de prochaine la finale de la Ligue des Champions entre Chelsea et Manchester City.

Et ce sont les Blues qui ont pris un léger avantage avec un succès 2-1 acquis de manière dramatique dans les tous derniers instants de la rencontre.

Au micro de RMC, Thomas Tuchel s'est offert une petite phrase ironique en zone mixte. « Cette victoire ? Ce n'est pas un désavantage ! », a ainsi glissé l'ancien boss du PSG. « On sait très bien qu'une finale est une finale, a ajouté le coach allemand. Ils vont changer beaucoup de postes, peut-être nous aussi. Mais le sentiment est que nous sommes capables de gagner ici, à Manchester. Ça nous donne beaucoup de confiance. On veut garder ce sentiment jusqu'à Istanbul (...) C'est énorme.

C'est une victoire énorme. Parce que l'intensité et la mentalité de l'équipe en seconde période étaient exceptionnelles. On a presque complètement perdu le match dans les cinq dernières minutes en première période », a-t-il encore indiqué.

BAYERN MUNICH

Lewandowski fond sur le record de Müller

Officiellement champion après le revers de Leipzig à Dortmund plus tôt dans la journée (3-2), le Bayern n'a pas manqué de célébrer dignement son 31^e Meisterschale. Face à Mönchengladbach dans la foulée, les Munichois ont fait parler la poudre, vainqueur 6-0 d'une rencontre comptant pour la 32^e levée de Bundesliga. L'incontournable Lewandowski a eu tôt fait d'ouvrir le score (2e), avant de récidiver pour son propre compte (34e). Sur penalty après la pause, l'attaquant polonais a ensuite validé son triplé du jour, portant son total cette saison en championnat à 39 réalisations. A une longueur seulement du record historique de Gerd Müller établi en 1972.

PARIS SG

Un deal secret avec Neymar

Neymar engagé avec le PSG jusqu'en 2026 ? C'est ce qu'une clause dans le contrat du brésilien peut laisser penser, comme nous l'apprend l'Equipe. Le joueur a officiellement signé jusqu'en 2025 mais aurait en réalité préféré un contrat jusqu'en 2026. Seulement, le PSG s'est heurté à une barrière légale. En France, il est impossible de faire signer un contrat de plus de 5 ans à un professionnel. Pour contourner ce problème, le PSG et Neymar auraient inclus une clause permettant au joueur de prolonger son contrat d'une année supplémentaire lors de l'été 2022. C'était la volonté initiale du joueur, qui souhaite engager son avenir à long terme avec le club de la Capitale.

O MARSEILLE

Guendouzi ciblé

Jorge Sampaoli l'a dit et répété, il veut une équipe compétitive la saison prochaine. L'entraîneur de l'Olympique de Marseille aura peut-être du mal à voir son vœu se réaliser aussi vite qu'il le souhaiterait. A l'image du départ d'un Florian Thauvin qu'il voyait comme l'un des cadres de son projet, le club phocéén pourrait perdre d'autres éléments clés, même si en parallèle, il travaille au recrutement de la relève. L'un des chantiers majeurs de l'OM se situe au milieu de terrain. Pièce maîtresse cette saison, Boubacar Kamara pourrait être tenté d'aller voir ailleurs. En fin de contrat en juin 2022, le natif de la cité phocéenne hésite à poursuivre l'aventure, éprouvé qu'il a été par cette saison très particulière. Marseille a déjà anticipé ce possible départ. Pablo Longoria a déjà plusieurs pistes, dont l'une d'elles mènerait à Mattéo Guendouzi. Actuellement prêté au Hertha Berlin, celui qui appartient toujours à Arsenal arrivera lui aussi au bout de son contrat chez les Gunners à l'été 2022. Le club londonien devrait donc être ouvert aux négociations, pour un joueur qu'il ne souhaite pas conserver. L'international Espoirs pourrait donc succéder à son coéquipier chez les Bleuets du côté de l'OM.

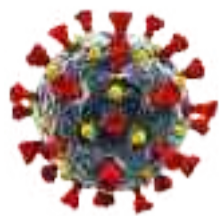
FC BARCELONE

Piqué garde espoir

Gerard Piqué a accordé un entretien à Movistar+ après le nul (0-0) de l'Atlético Madrid contre le Barça. « Nous espérons gagner et obtenir un meilleur résultat. Nous sommes toujours en vie. Nous connaissons la situation. Nous ne dépendons pas de nous-mêmes, mais en regardant certains des résultats de cette saison, je pense que la ligue est encore grande ouverte, il reste encore trois matchs à jouer et nous devons gagner le match de mardi et les deux prochains », lance Piqué.

"D'après ce que nous avons vu en Liga, les niveaux de confiance pourraient avoir un impact.

Si Madrid remporte ses quatre matches, il sera sacré champion, mais il a été difficile pour les meilleures équipes d'être régulières. Si nous gagnons tous nos matches, nous aurons encore une chance. Je n'ai pas de boule de cristal et je ne sais pas ce qui va se passer, mais notre objectif est de nous battre jusqu'au bout. Au cours des 12 ou 13 dernières campagnes, nous avons concouru jusqu'au dernier jour et cela se reproduira probablement cette saison. Nous sommes en compétition depuis le début de l'année, c'est juste dommage pour les résultats des derniers matches", a-t-il ajouté.



PANDÉMIE DE COVID-19

204 nouveaux cas, 140 guérisons et 7 décès en 24 heures

ELLE A FAIT SON APPARITION SUR LES PLAGES DE SIDI ABDELAZIZ ET BÉNI BELAÏD À JIJEL

Gare à la galère portugaise !



Les services de la Direction de la pêche et des Ressources halieutiques de Jijel ont lancé, des mises en garde à la suite de l'apparition de physalies appelée aussi la galère portugaise, un organisme marin qui ressemble à une méduse, sur les deux places de Sidi Abdelaziz et Béni Belaïd, a-t-on appris hier de cette Direction. La même source a précisé à l'APS que les services de la Direction de la pêche ont identifié les animaux marins signalés dernièrement par des citoyens sur la plage de Sidi Abdelaziz dans la commune éponyme et sur celle de Béni Belaïd dans la commune de

Kheiri Oued Adjoul, affirmant qu'il s'agit de méduses venimeuses appelées physalies (*Physalia physalis*) ou encore Galère portugaise et Vessie de la mer. Les couleurs de ces méduses (bleue, verte, violette, rose) peuvent inciter certains curieux à les toucher, ce qui provoquerait, même quand elles sont mortes, «d'intenses brûlures accompagnées de multiples symptômes pouvant aller chez certains sujets jusqu'à l'arrêt cardiaque», a encore mis en garde la même source. Elle a ajouté le toucher ou la piqure de physalies peuvent aussi causer «la perte de conscience, une forte fièvre, une gêne respiratoire, des maux au

ventre, des douleurs musculaires et des vomissements». Les services de la Direction de la pêche et des ressources halieutiques ont appelé à éviter impérativement de toucher ces animaux marins et de se rendre immédiatement à la plus proche structure sanitaire en cas de piqure ou de toucher par ces physalies. Ils ont également appelé à signaler les lieux d'apparition de ces animaux marins aux autorités locales et à la Direction de la pêche pour leur permettre de prendre les mesures nécessaires et lancer des mises en garde aux citoyens.

APS

ANCIEN JOURNALISTE DE LA CHAÎNE 2

Boukhalfa Bacha n'est plus

L'ancien journaliste de la chaîne II de la radio nationale Boukhalfa Bacha est décédé hier à Alger à l'âge de 79 ans des suites d'une maladie, a appris l'APS auprès de ses collègues. 42 ans durant, le défunt a voué son parcours professionnel à cette radio qu'il a ralliée en 1963, du temps où cette dernière était une sous-direction de la Chaîne I. Journaliste à intonation singulière, il s'était imposé comme présentateur des différentes éditions de la journée, avant de se voir confier

l'animation d'une émission culturelle entre 1975 et 1977. C'est d'ailleurs cette émission qui, selon le témoignage de ses collègues, avait fait la renommée de feu Bacha avec des invités de marque comme le chanteur Lounis Ait Menguellet dont les nouveautés passaient exclusivement sur la Chaîne d'expression kabyle.

Fort d'une expérience de plusieurs années, Bacha lance en 1988, dans le sillage des événements d'Octobre, le Forum de la

Chaîne II, un espace de débats qui verra défiler des personnalités du monde des arts et de la culture et de la politique, à l'instar de Tahar Djaout. Cheminement tout somme normal, le journaliste «finira» comme rédacteur en chef du service «Actualités» de la Radio qu'il a quitté en 2005 après avoir fait valoir ses droits à la retraite. Le défunt, victime de la Covid-19, sera enterré après la prière de D'hor à Tassaft Ougmoune, son village natal, dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

IL DEVRA COMPARAÎTRE DEVANT LE TRIBUNAL CRIMINEL À LA FIN DE LA SESSION PÉNALE

Report du procès du terroriste «Abou Dahdah»

Le tribunal criminel de Dar el Beida a décidé, jeudi, le report du procès du terroriste Rezkane Ahcène, dit « Abou Dahdah » avec d'autres prévenus à la fin de la session pénale, a annoncé le juge de l'audience. Le terroriste «Abou Dahdah» devra comparaître en compagnie de 46 autres terroristes devant le tribunal criminel à la fin de la session pénale après le report du procès pour la deuxième fois consécutive, précise la même source. Pour rappel, ce groupe terroriste est poursuivi pour implication dans des massacres sanglants, appartenance à un groupe terroriste armé susceptible d'attenter à la sécurité de l'Etat, détention d'armes de guerre de 4e catégorie et munitions ainsi qu'homicide volontaire avec préméditation. Les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) avaient réussi, en décembre 2020, à capturer le terroriste «Abou Dahdah» près de la commune d'El-Ancer à Jijel, et ce, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et l'exploitation optimale d'informations.

APS

EL KALA (EL TARF)

Repêchage d'un corps sans vie

Les services de la Protection civile de la wilaya d'El Tarf ont repêché au niveau de Ras El Allem relevant de la daïra frontalière d'El Kala, le corps sans vie d'un homme, a-t-on appris, hier, du chargé de la communication de ce corps de sécurité le lieutenant Seifeddine Madaci.

Le corps de la victime portée disparue vendredi dernier, a été repêché après de longues heures de recherches et acheminé vers les services de la morgue de l'hôpital d'El Kala pour autopsie, a indiqué le lieutenant Madaci. Résidant dans la commune d'El Bouni, relevant

de la wilaya de Annaba, la victime R.A, père de trois enfants, est sortie à l'aube de vendredi dernier, pour une partie de pêche mais n'avait plus donné signe de vie.

Aussitôt l'alerte donnée, les services des garde-côtes et de la Protection civile ont entamé les recherches pour retrouver le cadavre de la victime âgée de 45 ans, au niveau du lieu-dit Ras El Allem. Une enquête a été, par ailleurs ouverte par les services compétents pour déterminer les causes et les circonstances exactes du drame, a souligné le lieutenant Madaci.

Au fil du jour

La solitude de l'écrivain

Par Rachid Ezziane

« Une seule chose est nécessaire : la solitude. La grande solitude intérieure. Aller en soi-même et ne rencontrer pendant des heures personne, c'est à cela qu'il faut parvenir. Etre seul, comme l'enfant est seul... » Maria Rilke

S'il vous a été donné d'apprécier un écrit, prose ou poésie, ou une simple chronique, sachez que dans la facilité de lire ce texte, il y avait beaucoup de difficultés pour l'écrire. Car la vraie littérature est celle qui est facile à lire et difficile à écrire. Sachez aussi que derrière chaque écrit, il y a beaucoup d'efforts. Et de la solitude. Beaucoup de solitude...

Il y a tout, d'abord la solitude de l'idée d'écrire. On ne peut pas penser à un sujet d'écriture au milieu d'une foule ou d'une discussion tous azimuts, ou en faisant son marché ou pressé sur les marches d'un bus ou d'un train, encore moins dans un stade ou en assistant à un gala de musique. Pour la simple raison que le bruit et le vacarme sont les premiers ennemis de la cogitation. Alors, pour ce faire, l'écrivain doit « s'exiler » en lui-même pour un moment. Il s'isole chez lui ou dans un lieu approprié. Comme la pâte, l'idée doit se modeler dans son esprit. Puis se remodeler au moment d'aller se coucher. Puis la reprendre avec le réveil du matin. Quand l'idée prend, l'écrivain doit la coucher sur la feuille. Il s'installe, au moment de l'inspiration, devant une feuille blanche, ou l'écran d'un micro-ordinateur. Pour traduire l'idée en texte, l'écrivain a besoin de puiser dans sa matière grise les mots qui vont avec l'idée du sujet. Des fois, les mots ne viennent pas. Il attend.

Ça peut prendre beaucoup de temps pour qu'il arrive à écrire la première phrase, clé de tout le texte. De cette première phrase, appelée incipit, dépendra la perspective de l'écrit. Il y a dans la littérature universelle des incipits qui sont devenus des classiques de par leur singularité. Car c'est de ces premières lignes que dépend la suite du récit pour le lecteur. Incipit veut dire en latin : « ici commence le livre ». « Aujourd'hui, maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas », est considéré comme l'un des incipits les plus célèbres de la littérature française. Il s'agit du début du roman « l'Etranger » d'Albert Camus.

Une autre solitude. On l'appelle le syndrome de la feuille blanche. Tout autour de l'écrivain devient néant. Il guette sa muse comme l'insomniaque guette l'aurore. Puis le dé clic se fait. Il écrit quelques phrases. Les mots s'égouttent au rythme de l'inspiration. Il s'arrête. Relit. Puis efface tout ou froisse la feuille et reprend une nouvelle page. Au bout d'une demi-heure, la nouvelle feuille reste toujours

blanche. Puis, sans rien écrire, il la froisse et la jette dans la petite corbeille, sinon par terre. Les feuilles froissées s'accumulent à ses pieds ou s'éparpillent dans la chambre. Le temps passe. L'humeur se froisse. Et puis... venue on ne sait d'où, l'inspiration ameut l'esprit. Les mots coulent de source. Enfin la délivrance, après tant d'efforts et de cogitation...